



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Rapport annuel 2018/19



Qu'est-ce que l'UIP ?

L'Union interparlementaire (UIP) est l'organisation mondiale des parlements nationaux. Lorsqu'elle a été fondée en 1889 pour encourager la coopération et le dialogue entre toutes les nations, c'était la première organisation politique multilatérale à voir le jour.

Elle compte aujourd'hui 178 parlements membres et 12 organismes parlementaires régionaux.

Elle œuvre pour la démocratie et aide les parlements à se renforcer, se rajeunir, se rapprocher de la parité hommes-femmes et à représenter la population dans toute sa diversité. Elle défend aussi les droits de l'homme des parlementaires par le biais d'un comité de parlementaires issus de toutes les régions du monde et dévoués à cette cause.

Deux fois par an, elle convoque plus de 1 500 délégués et parlementaires à une assemblée mondiale et apporte une dimension parlementaire aux travaux de l'ONU et à la mise en œuvre des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Table des matières

Avant-propos	4
OBJECTIF 1 Rendre les parlements plus forts et plus démocratiques	6
OBJECTIF 2 Faire progresser l'égalité des sexes et le respect des droits des femmes	10
OBJECTIF 3 Protéger et promouvoir les droits de l'homme	14
OBJECTIF 4 Contribuer à la consolidation de la paix, à la prévention des conflits et à la sécurité	18
OBJECTIF 5 Promouvoir le dialogue et la coopération interparlementaires	22
OBJECTIF 6 Promouvoir l'autonomisation des jeunes	26
OBJECTIF 7 Mobiliser les parlements en faveur du Programme mondial de développement	30
OBJECTIF 8 Comblent le déficit démocratique dans les relations internationales	34
Devenir une organisation universelle	38
Mobilisation des ressources : d'où proviennent les fonds de l'UIP ?	39
Nombre record de réunions spécialisées de l'UIP en 2018	40
Résultats financiers	42

130 ans et plus forte que jamais



Le Secrétaire général de l'UIP, Martin Chungong © Dixon

Cette année, au moment où le monde commémore les 100 ans de multilatéralisme qui se sont écoulés depuis la fondation de la Société des Nations, nous, les parlements du monde, célébrons l'anniversaire d'une figure plus vieille encore, l'Union interparlementaire (UIP), la toute première organisation politique multilatérale. L'UIP, qui n'avait pour Membres qu'une poignée de parlementaires en 1889, regroupe aujourd'hui 178 parlements nationaux et 12 Membres associés, et se rapproche un peu plus chaque année de l'universalité. Alors qu'elle entre dans sa 130^e année et malgré cet âge vénérable, l'UIP n'a jamais été plus forte, plus vigoureuse et plus pertinente.

Preuve en est une série de chiffres records atteints en 2018 : 122 adhésions à ses Principes communs en matière d'assistance aux parlements ; 40 réunions interparlementaires à travers le monde ; plus de 170 000 visiteurs sur son site web ; près de 50 publications en plus d'une douzaine de langues ; quelque 450 parlementaires ayant assisté à ses séminaires régionaux sur les ODD ; et 33 pour cent de femmes parlementaires à sa 139^e Assemblée à Genève, l'une des plus fortes participations jamais enregistrées.

Mais d'autres chiffres, plus alarmants, ont aussi été enregistrés. L'Organisation a terminé l'année avec plus de 550 allégations d'atteintes aux droits de l'homme examinées par le Comité des droits de l'homme des parlementaires – jamais il n'en avait eu autant à connaître. Et s'agissant des droits des femmes, selon le rapport co-publié avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, 85 pour cent des femmes dans les parlements européens ont été en butte à une forme ou une autre de harcèlement ou de violence sexiste.

En termes stratégiques, ce rapport 2018 fait état de progrès dans la réalisation des huit objectifs de la Stratégie 2017-2021 de l'UIP, qui visent à faire des parlements des institutions fortes et démocratiques au service du peuple. Pour chaque objectif, il donne des exemples concrets de l'impact de l'UIP.

La priorité numéro un de l'UIP, comme en témoigne le premier de ces objectifs, est d'aider à construire les **parlements forts et représentatifs** qu'elle juge indispensables à la démocratie et au développement. En 2018, l'UIP est venue en aide à des parlements un peu partout dans le monde, de l'Afghanistan à la Zambie, dans des domaines allant de la rédaction des lois à la planification stratégique. Elle les a aussi encouragés à mettre à profit le potentiel des nouvelles technologies avec l'aide de son nouveau Centre pour l'innovation au parlement.

Très engagée pour **l'autonomisation des femmes**, dont c'est le deuxième objectif stratégique, l'UIP continue de faire pression pour une plus grande égalité entre hommes et femmes au parlement. Dans ce but, elle préconise un large éventail de mesures, depuis les quotas pour les femmes aux salles d'allaitement dans les parlements. Et elle constate aussi une progression, encore limitée certes, de la proportion des sièges occupés par les femmes dans les parlements à travers le monde (24 pour cent actuellement), ainsi qu'une évolution notable, par rapport à la décennie précédente, pour ce qui est des dix pays les mieux placés pour cet indicateur.

Fidèle à son troisième objectif, **protéger et promouvoir les droits de l'homme**, l'UIP, par l'intermédiaire de son Comité des droits de l'homme des parlementaires, a défendu en 2018 des centaines de parlementaires persécutés à travers le monde. Elle note avec une satisfaction particulière que de nombreux cas examinés de longue date ont pu être clos au cours de l'année, dont celui d'Anwar Ibrahim, ancien vice-Premier Ministre de Malaisie, qui a finalement été libéré de prison. Aux Maldives, où l'UIP a effectué une mission en février 2018, et grâce en partie à ses pressions incessantes, 12 parlementaires injustement déchus de leur mandat ont été récemment rétablis dans leurs fonctions.

Historiquement attachée à la **consolidation de la paix**, qui est son quatrième objectif, l'UIP s'est illustrée dans ce domaine en 2018 lorsque des parlementaires en vue de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée se sont serré la main en marge de sa 138^e Assemblée et que s'est tenue la première rencontre parlementaire bilatérale entre les deux pays dans le contexte de l'UIP.

Ce **dialogue interparlementaire**, qui correspond à l'objectif 5 de l'UIP, ses Assemblées semestrielles en donnent un exemple à grande échelle. En 2018, les deux Assemblées statutaires se sont conclues par des résultats substantiels tendant à consolider la paix, la démocratie et le développement durable. Faisant rapport selon une nouvelle formule, des douzaines de Parlements membres ont rendu compte d'initiatives qu'ils avaient prises en application de résolutions ou de résultats d'Assemblées de l'UIP, dont ceux de l'Equateur (création de groupes parlementaires spécialisés axés sur la mise en œuvre des ODD), de la Tchéquie (adoption d'une nouvelle politique sur le congé parental), de l'Arménie (amendements au Code électoral visant à accroître le nombre de femmes au Parlement) et de l'Égypte (modification de la loi sur la protection des antiquités).

Les jeunes sont l'avenir de toute démocratie, d'où l'importance du sixième objectif de l'UIP, qui est d'encourager une meilleure représentation des **jeunes au parlement**. En 2018, conformément au deuxième rapport bisannuel de l'UIP sur la représentation des jeunes dans les parlements nationaux, qui rend compte des progrès accomplis à cet égard à l'échelle mondiale, seuls deux pour cent des parlementaires ont moins de 45 ans. Cette proportion a légèrement augmenté par rapport à 2016 mais reste très faible par rapport à la part des jeunes dans la population (la moitié de la population mondiale a aujourd'hui moins de 30 ans).

Comme il ne reste plus que 11 ans pour mettre en œuvre les **Objectifs de développement durable** (ODD), le septième objectif de l'UIP – Mobiliser les parlements en faveur du Programme mondial de développement – prend un caractère de plus en plus urgent. En 2018, l'UIP a aidé à renforcer leur contribution par des séminaires, des exercices d'auto-évaluation et d'autres activités.

Le huitième objectif stratégique de l'UIP pour 2017–2021 est d'amener les parlements à agir pour que les **engagements internationaux deviennent réalité au niveau national**. L'UIP favorise cette évolution par son partenariat stratégique avec l'Organisation des Nations Unies. Les modes de coopération entre les deux organisations et avec les parlements sont définis tous les deux ans dans une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies. Adoptée en 2018, la dernière en date a aussi proclamé le 30 juin, date anniversaire de la fondation de l'UIP, Journée internationale du parlementarisme.

Le 30 juin prochain, lorsque nous célébrerons notre 130^e anniversaire et dresserons le bilan de ce que nous avons accompli au cours de notre histoire, sachons aussi regarder vers l'avenir et réfléchir à la voie à suivre pour que notre Organisation continue à donner aux parlements et aux parlementaires les moyens d'agir pendant les 130 prochaines années.



Martin Chungong
Secrétaire général



OBJECTIF 1

Rendre les parlements plus forts et plus démocratiques

Des parlements forts et démocratiques sont essentiels pour la démocratie et le développement. Dans la poursuite de ce premier objectif stratégique, l'UIP établit des règles et des lignes directrices communes et aide les parlements à prendre en main leur développement institutionnel. Ses activités dans ce domaine ont consisté en 2018 à fournir une formation et une aide aux parlements de 10 pays dans des secteurs allant de la rédaction des lois à l'élaboration de plans stratégiques. Elle a aussi ouvert un nouveau Centre pour l'innovation au parlement pour soutenir les parlements lors de leur passage au numérique; mis en service une version totalement révisée de Parline, la base de données sur les parlements nationaux qui fait référence; et s'est vu confier la surveillance de l'indicateur de l'Objectif de développement durable (ODD) de l'ONU pour les femmes et les jeunes aux postes de responsabilité au parlement.





Les parlements aux commandes de la réforme

Six nouvelles adhésions aux dix [Principes communs en matière d'assistance aux parlements](#), adoptés par le Conseil directeur de l'UIP en octobre 2014 pour aider les parlements à s'améliorer et à se renforcer en tant qu'institutions, ont porté en 2018 à 122 le nombre des parlements et des organisations partenaires les ayant adoptés. L'UIP les a appliqués systématiquement dans toutes ses activités au cours de l'année.

Pour elle, les parlements sont en dernière analyse responsables de leur propre développement organisationnel et des mesures à prendre pour se transformer et renforcer leurs capacités: c'est ce qui est au cœur des Principes communs. Pour les aider à assumer cette responsabilité, elle a invité à une table ronde des experts d'un échantillon représentatif de 20 parlements. Les résultats de cette table ronde, tenue en mars 2018, paraîtront en 2019 sous la forme d'un guide.

L'UIP a aussi continué à aider les parlements à s'évaluer: ceux de Djibouti, de Géorgie et de Zambie se sont livrés à cet exercice pendant l'année. Les auto-évaluations qu'elle anime visent à amener les parlements à déterminer, par une analyse de leur contexte social et politique, quels sont leurs besoins prioritaires en matière de développement.

« La formation m'a donné à réfléchir et m'a renforcé dans l'idée que l'exercice est réalisable, constructif et faisable, même avec des moyens limités. »

Un participant à un exercice d'auto-évaluation en Zambie

À **Djibouti**, cette auto-évaluation a inspiré le premier plan stratégique de l'Assemblée nationale, qui fixe des priorités et projette une vision pour l'avenir. En janvier 2018, le Parlement a modifié sa loi électorale pour fixer à 25 pour cent la proportion minimum des sièges devant revenir aux femmes. Il a adopté cet amendement après avoir évalué sa sensibilité au genre avec l'aide de l'UIP. En **Géorgie**, l'auto-évaluation s'est déroulée dans le cadre du programme du Partenariat pour un gouvernement ouvert et du Plan d'action du Parlement pour un gouvernement ouvert. Pour son auto-évaluation, le Parlement de **Zambie** a commencé par former, avec l'aide de l'UIP, des parlementaires et du personnel parlementaire en vue des prochaines étapes de cette évaluation.

Renforcer la capacité des parlements à remplir leurs fonctions essentielles

Tout au long de l'année, l'UIP a aidé de nombreux parlements à remplir leurs fonctions constitutionnelles telles que le contrôle de l'action gouvernementale, la représentation des électeurs et l'adoption de lois.

Grâce à la formation qu'ils ont suivie, parlementaires et fonctionnaires parlementaires du **Pakistan** et du **Tchad** ont mieux compris en quoi consistait leur rôle en matière de législation et de contrôle.

« L'atelier va améliorer notre façon de travailler. Je vais appliquer ce que j'ai appris à la loi de finance, dont la modification est actuellement en cours. »

Un parlementaire tchadien ayant suivi une formation à la rédaction des lois

Au Myanmar et en Zambie, l'UIP a subventionné la formation du parlement à son rôle de contrôle. En 2018, une commission parlementaire s'est ainsi livrée au **Myanmar** à une enquête publique, ce qui était une première pour ce tout jeune parlement. En **Zambie**, l'UIP a organisé un atelier interactif lors duquel des parlementaires de la majorité et de l'opposition se sont interrogés sur les moyens de travailler ensemble au développement du pays.

Mieux utiliser les TIC pour mieux fonctionner en tant que parlement

Les données de l'UIP démontrent qu'en se servant des technologies de l'information et de la communication (TIC), les parlements sont mieux à même de remplir leurs fonctions essentielles. Cependant, les savoir-faire et l'accès limités de certains d'entre eux à une expertise extérieure créent une fracture numérique entre pays développés et pays en développement.

Pour y remédier, l'UIP a apporté en 2018 une aide informatique aux parlements du Myanmar, de Vanuatu et des Tuvalu. Au **Myanmar**, elle a contribué à la mise en place d'un intranet parlementaire et de politiques relatives aux technologies de l'information et de la communication.

Elle a aussi facilité l'apprentissage par des échanges entre pairs entre les parlements de la Nouvelle-Zélande, de Vanuatu et des Tuvalu. Le parlement des **Tuvalu** a maintenant un plan d'action informatique et son homologue de **Vanuatu**, un nouveau système de stockage des données qui lui permet de numériser tous les documents parlementaires.

Pouvoir du parlement de demander des comptes au gouvernement

Le contrôle est l'une des fonctions premières du parlement et fait partie des freins et contrepoids essentiels à la solidité de la démocratie. En partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'UIP a publié en 2018 son deuxième [Rapport parlementaire mondial](#), qui a braqué les projecteurs sur le contrôle. Le rapport a été publié en anglais, en arabe, en espagnol et en français et a été traduit par des partenaires en trois autres langues, le géorgien, le portugais et le serbe, ce qui est révélateur de son utilité. Ce fut aussi la troisième publication de l'UIP la plus téléchargée en 2018.

Ce rapport contient 28 recommandations destinées à aider les parlements à mieux s'acquitter de leurs fonctions de contrôle. Un nouvel outil d'auto-évaluation est en préparation. Il reprend les idées formulées par des parlementaires et des secrétaires généraux lors d'une séance interactive organisée conjointement avec l'ASGP en octobre 2018, lors de l'Assemblée de l'UIP. Le Parlement de Zambie le teste actuellement.

Journée internationale du parlementarisme

L'Assemblée générale des Nations Unies a annoncé la création de la [Journée internationale du parlementarisme](#) qui doit être célébrée le 30 juin, le jour même où a été fondée l'UIP en 1889. La Journée, qui fait pendant à la Journée internationale de la démocratie, est l'occasion de célébrer le Parlement comme pierre angulaire de la démocratie et les parlements comme institutions vouées à l'amélioration des conditions de vie des peuples qu'ils représentent.

Et s'il n'y avait pas de contrôle parlementaire ?

Le 15 septembre, l'UIP a célébré le 21^e anniversaire de sa [Déclaration universelle sur la démocratie](#) et le 11^e anniversaire de la Journée internationale de la démocratie. Ce fut pour elle l'occasion de réaffirmer son engagement de protéger et de promouvoir la démocratie et d'en surveiller l'état à travers le monde. Des dizaines de parlements ont organisé des manifestations mettant en évidence l'importance du contrôle, le thème des célébrations de 2018.

Le nouveau Parline – portail centralisé de renseignements sur les parlements nationaux

Le nouveau Parline, lancé en 2018, est une version améliorée de la base de données de l'UIP sur les parlements nationaux. Voilà des décennies que l'UIP recueille des données sur la structure et les méthodes de travail des parlements, ainsi que sur la représentation des femmes au parlement depuis 1945. Le nouveau Parline, portail centralisé de renseignements sur les parlements nationaux, réunit toutes ces données sur une seule plateforme, ce qui permet de déceler des tendances sur le long terme et de faire des comparaisons entre pays et entre régions.

Le nouveau Parline est la première source d'informations sur les parlements nationaux. Les parlements y recourent mais aussi des chercheurs, des étudiants et les médias.

Impact de l'UIP : l'ODD 16

En s'employant à renforcer les parlements, l'UIP contribue directement à la réalisation des cibles 16.6 (Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes) et 16.7 (Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions) de l'ODD 16. Conscientes de ce fait, les Nations Unies ont confié à l'UIP de soin de surveiller l'un des indicateurs mondiaux pour la cible 16.7. L'indicateur 16.7.1a), qui porte sur la répartition des postes par âge et par sexe dans les parlements nationaux, permet de suivre dans la durée les progrès enregistrés pour chaque parlement. Il s'appuie sur la longue expérience acquise par l'UIP dans la collecte de données sur les femmes et les jeunes au parlement.

Centre pour l'innovation au parlement

Le Centre pour l'innovation au parlement, lancé par l'UIP en décembre 2018, est le fruit d'un partenariat entre elle et les parlements, qui vise à encourager l'innovation au parlement par un meilleur usage des outils numériques. Les parlements disposent ainsi d'une plateforme où ils peuvent imaginer et partager de bonnes pratiques en matière de stratégies de

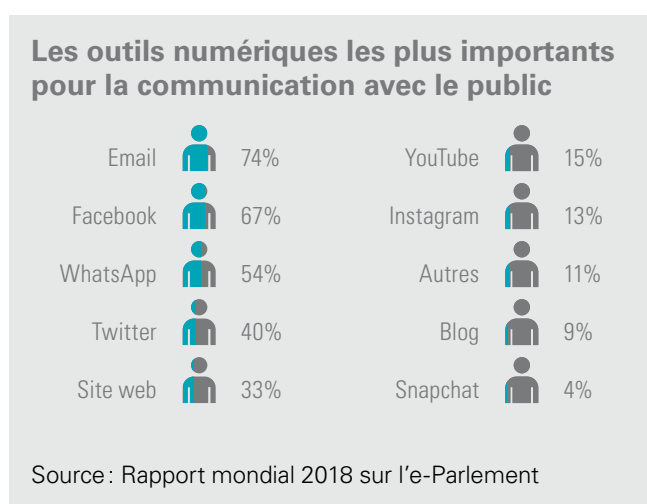
mise en œuvre numérique et des méthodes pratiques de renforcement des capacités. Le fonctionnement du Centre repose principalement sur les parlements du Brésil, du Chili, du Portugal, de Zambie et sur le Parlement européen.

Les principales activités du Centre se répartissent entre des hubs (pôles) régionaux et thématiques hébergés par des parlements. Ces hubs rassemblent des parlements qui traitent d'un éventail de questions d'intérêt commun. La première série de hubs portera sur la gouvernance des TIC, l'accès aux documents parlementaires en source libre, l'Afrique australe et l'Amérique latine. Tous les parlements seront invités à participer aux activités du Centre et de ses hubs.

Rapport mondial et conférence mondiale sur l'e-Parlement

Etabli en 2018 à partir d'enquêtes menées auprès de 114 parlements et de 168 parlementaires, le [Rapport mondial sur l'e-Parlement](#), qui paraît tous les deux ans, a apporté la confirmation que les technologies numériques étaient maintenant bien implantées dans la plupart des parlements, avec des pratiques bien définies en matière de gestion et de technologie. Il a également montré que l'utilisation des messageries instantanées était en forte hausse, de même que celle des réseaux sociaux.

Les résultats de l'enquête indiquent que la grande majorité des parlementaires, quel que soit leur âge, sont « connectés » par le biais d'un smartphone ou d'une tablette. Les parlementaires interrogés disent utiliser un large éventail de plateformes de réseaux sociaux et confirment que le courrier électronique est l'outil de communication le plus largement utilisé. Ils ont plutôt tendance à utiliser les réseaux sociaux pour créer leur propre contenu, laissant au personnel parlementaire le soin de tenir des sites web ou des blogs.



La Conférence mondiale 2018 sur l'e-Parlement s'est penchée sur la manière dont la technologie contribue à l'innovation dans les processus parlementaires en servant de catalyseur à la modernisation, à l'évolution des mentalités, à la transparence et à une meilleure représentation. Elle a

réuni quelque 250 participants de 60 parlements qui ont pu ainsi échanger sur les innovations propres à renouveler le fonctionnement de la démocratie et des parlements à l'avenir. Les séances animées de la « vitrine des parlements » et de l'anticonférence ont mis en évidence la richesse et la variété des initiatives numériques déployées au parlement.

►► L'année à venir

Parmi les grands projets voués au renforcement des parlements figure l'élaboration en 2019 des nouveaux produits suivants :

Critères internationaux d'un parlement démocratique – il s'agira d'unifier et de consolider toutes les normes établies par l'UIP, et de les assortir de lignes directrices et d'autres outils pour aider les parlements à s'y conformer.

Indicateurs de parlements démocratiques – ce sera un outil pertinent, fiable et complet dont les parlements se serviront pour évaluer leurs capacités et leur conformité aux normes et objectifs de l'UIP, ainsi que les progrès accomplis dans la réalisation des ODD 16.6 et 16.7.

Le contrôle parlementaire : un outil d'auto-évaluation – conçu à partir des recommandations énoncées dans le Rapport parlementaire mondial, il aidera les parlements à mieux exercer leur fonction de contrôle et leur pouvoir de demander des comptes au gouvernement.

Le Centre pour l'innovation au parlement – dans le cadre de ce projet destiné à aider les parlements à partager leurs connaissances et expériences au moyen des technologies et des outils numériques, seront aussi lancés une **publication électronique trimestrielle**, qui sera à l'affût des innovations, et un **nouveau guide des réseaux sociaux**.

Guide des principes communs en matière d'assistance au parlement – sortie d'un guide pour les parlements désireux de décider de leur propre développement.



OBJECTIF 2

Faire progresser l'égalité des sexes et le respect des droits des femmes

L'UIP est l'une des organisations les plus engagées pour l'émancipation des femmes, comme en témoigne ce deuxième objectif stratégique. Selon ses données, seuls 24 pour cent des parlementaires étaient des femmes en 2018, soit une très légère hausse par rapport à 2017. La violence sexiste est l'une des réalités qui dissuadent les femmes de se porter candidates. En 2018, une nouvelle étude, réalisée par l'UIP en partenariat avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, a montré que le sexisme, les incivilités et la violence que subissaient les femmes dans les parlements atteignaient des niveaux alarmants dans toute l'Europe et a confirmé les principales conclusions de l'étude mondiale effectuée par l'UIP en 2016.





Des données à l'action

L'UIP demeure, au plan mondial, la principale source d'informations sur les femmes dans les parlements, souvent citée dans les médias et utilisée lors de l'élaboration de politiques visant à encourager les femmes à participer à la vie politique. Le [nouveau Parline](#), la plateforme de données ouvertes de l'UIP sur les parlements, donne accès à un large éventail de données sur les femmes en politique. Ses données historiques sur les femmes dans les parlements nationaux depuis 1945 en font une source d'informations unique.

Depuis de nombreuses années, l'UIP encourage les parlements à agir pour accroître la participation des femmes.

En 2018, par exemple, l'UIP et le Parlement du **Bénin** ont organisé une conférence pour promouvoir le dialogue entre les acteurs politiques et ceux de la société civile. Avec seulement 7,2 pour cent de femmes au parlement et en prévision des élections de 2019, le pays a jugé prioritaire de changer la loi pour améliorer la représentation des femmes au parlement.

En **Mauritanie**, à la veille des élections parlementaires de septembre 2018, l'UIP a aidé le Réseau des femmes parlementaires mauritaniennes (REFPAM) à organiser des débats locaux dans tout le pays. Lors des réunions publiques diffusées sur les médias nationaux, les femmes parlementaires ont discuté avec les communautés locales de l'utilité d'avoir plus de femmes au parlement et ont encouragé les femmes à aller voter. Cependant, rares ont été les partis politiques qui ont placé des candidates là où elles avaient une chance de remporter les élections, et la représentation des femmes en politique a dans l'ensemble reculé par rapport aux élections de 2013. Il reste visiblement beaucoup à faire.

Suite à l'aide apportée par l'UIP en 2017 à l'organisation de «caravanes» d'information circulant à travers le pays pour promouvoir les droits des femmes, le REFPAM a créé un fonds de soutien et produit une vidéo pour faire connaître les besoins des femmes en milieu rural.

En 2018, l'UIP a continué à soutenir les groupes de femmes parlementaires en Mauritanie et en **Tanzanie**, ainsi que les femmes parlementaires nouvellement élues en **Turquie**. En Tanzanie, elle a contribué à la mise en place d'un programme de mentorat pour les femmes parlementaires. En Turquie, elle a organisé pour les femmes devenues parlementaires en juin 2018 un atelier de formation sur l'égalité entre hommes et femmes et les droits des femmes.

Utilisation des outils conçus par l'UIP pour sensibiliser les parlements au genre

Cette année, les parlements de la Géorgie, de la Namibie et du Royaume-Uni se sont servis de l'outil d'auto-évaluation de l'UIP pour mesurer leur sensibilité au genre ([Parlements : évaluer la sensibilité au genre](#)).

En **Géorgie**, l'auto-évaluation a conduit à un débat sur les changements qu'il faudrait apporter au cadre légal pour accroître la représentation des femmes et prévenir le harcèlement sexuel au parlement.

En **Namibie**, l'auto-évaluation a révélé des progrès, tels qu'une forte présence de femmes aux postes de responsabilité, mais aussi des améliorations possibles dans des domaines tels que l'environnement de travail et le budget sur lesquels les femmes ont peu d'influence, la sous-représentation des femmes dans la chambre haute et la nécessité de renforcer le groupe des femmes à la chambre basse.

« Etant Membre de l'UIP, notre parlement ne peut pas se permettre de compter si peu de femmes. »

Adrien Houngbédji
Président du Parlement du Bénin

Manifestation au Chili lors de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. © AFP/Martin Bernetti

Au **Royaume-Uni**, l'examen de la sensibilité du Parlement au genre qu'a facilité l'UIP a mis en évidence des progrès continus mais aussi une augmentation des menaces proférées en ligne et des menaces physiques dirigées contre des candidates. Il a donc été demandé que des mesures concrètes soient prises pour mettre fin aux vexations et au harcèlement du personnel, dénoncés par Dame Laura Cox dans son rapport d'octobre 2018.

Après avoir évalué sa sensibilité au genre en 2016, le Parlement du **Kenya** a relaté les mesures qui avaient été prises en conséquence, dont la création d'un poste de cadre supérieur pour les questions de genre, l'élaboration d'une politique de lutte contre le harcèlement et, pour la première fois, la nomination d'une femme à la direction des Services de la chambre basse.

« Ce séminaire, qui a permis des échanges avec le Ghana, l'Italie et l'Ouganda, a ouvert les yeux des participants sur tout ce qu'un parlement et ses membres peuvent et devraient faire pour contrôler l'action du gouvernement dans le domaine de l'égalité entre hommes et femmes. »

Un participant au séminaire tenu au Kenya

Etude de cas

L'intégration du genre : l'UIP donne l'exemple

Le Secrétaire général de l'UIP a rejoint récemment le Conseil consultatif mondial de l'*International Gender Champions network* (IGC), organisation qui promeut l'égalité entre les sexes dans les relations internationales. L'UIP est, avec la Mission permanente suédoise auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, l'une des organisations qui président le Groupe d'influence de l'IGC sur la représentation et l'une des organisations fondatrices du réseau Women@TheTable.

En 2018, l'UIP et le Groupe d'influence de l'IGC ont encadré l'élaboration d'un outil pour des « assemblées sensibles au genre », qui s'inspire des meilleures pratiques recommandées et en usage. Sont sensibles au genre les assemblées qui tendent à l'égalité dans la participation et la prise de décision ; qui favorisent un environnement inclusif, dont le harcèlement est banni, et tiennent compte des impératifs familiaux ; et qui, par leurs délibérations et leurs résolutions, font avancer l'égalité entre hommes et femmes.

L'UIP poursuivra ses efforts d'intégration du genre en 2019. Son Groupe du partenariat entre hommes et femmes, qui est composé de membres du Comité exécutif et chargé de veiller à l'égalité entre hommes et femmes, va rédiger un code de conduite pour les Assemblées de l'UIP. Celui-ci prévoira des sanctions plus sévères pour les délégations qui ne sont pas composées à parts égales d'hommes et de femmes et donnera davantage de place à celles qui le sont, à titre d'incitation.

Intensification de la lutte contre les inégalités et la discrimination

Des parlementaires, hommes et femmes, réunis à l'occasion d'un séminaire de l'UIP au **Kenya**, ont débattu du dernier examen du pays auquel avait procédé le Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (Comité CEDEF). Leur attention s'est surtout portée sur l'incapacité persistante d'adopter une loi qui garantisse aux femmes au moins un tiers des sièges au parlement, comme l'exige la Constitution de 2010. D'autres préoccupations ont été exprimées, notamment au sujet de la santé en matière de sexualité et de procréation et de la mortalité maternelle que les politiques et lois actuellement en vigueur ne parviennent pas à abaisser. L'UIP continuera à épauler le Parlement du Kenya dans ses efforts pour aligner les lois et programmes du pays sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF).

La CEDEF a également fait l'objet d'un séminaire dans le cadre de la 139^e Assemblée de l'UIP. Il a porté sur l'autonomisation économique des femmes et a rassemblé des parlementaires, hommes et femmes, de 15 pays d'Afrique, des Amériques, de la région arabe et du Pacifique. Les participants ont discuté des obstacles à l'application effective des lois relatives aux successions et à la propriété foncière, et des moyens de garantir aux filles un meilleur accès à l'éducation.

Lors d'un séminaire sur les ODD et l'égalité entre hommes et femmes, organisé à Alexandrie (Égypte), des hommes et des femmes parlementaires du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ont débattu de l'égalité et de la parité entre hommes et femmes dans les parlements arabes ; de l'application de la CEDEF dans les lois et politiques nationales ; et des mesures à prendre pour faire cesser la violence envers les femmes.

Lors des réunions parlementaires organisées pendant la session de la Commission de la condition de la femme, 140 parlementaires venus de toutes les régions du monde ont discuté de la façon dont les parlements pouvaient encourager les femmes et les filles des milieux ruraux à participer en plus grand nombre à la prise de décision et dont les lois pouvaient contribuer à leur autonomisation. Ils ont réfléchi aussi aux stratégies à appliquer pour atténuer les effets des changements climatiques sur ces femmes et ces filles.

►► L'année à venir

En 2019, l'UIP prévoit non seulement de produire son rapport annuel sur les femmes au parlement, sur la base des élections de l'année précédente, mais aussi d'établir sa carte bisannuelle sur les femmes en politique et de rédiger des lignes directrices sur les moyens de bannir des parlements le harcèlement et la violence sexiste.

Elle continuera à aider des parlements nationaux, tels que ceux du **Bénin**, du **Botswana**, de **Colombie**, de **Djibouti**, du **Mali** et de **Turquie**, à accroître la représentation des femmes par des séminaires, des audits et des auto-évaluations.

Impact de l'UIP

Sexisme, harcèlement et violence à l'égard des femmes

En 2018, l'UIP a publié la première d'une série d'[études régionales sur la violence à l'égard des femmes au parlement](#), en partenariat avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Il en ressort que 85 pour cent des femmes parlementaires d'Europe ont subi des violences psychologiques au parlement; que les femmes parlementaires de moins de 40 ans sont davantage visées par les actes de harcèlement; que le personnel parlementaire féminin est plus exposé à la violence sexuelle que les femmes parlementaires; et que les mécanismes qui permettraient aux femmes de s'en plaindre font défaut dans la plupart des parlements.

L'étude de l'UIP et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est fondée sur des entretiens détaillés avec 123 femmes de 45 pays d'Europe. Cet échantillon se composait de 81 femmes parlementaires et de 42 membres du personnel parlementaire.

Plus de 85 pour cent de ces femmes ont indiqué avoir subi des violences psychologiques; plus de 47 pour cent ont reçu des menaces de mort, de viol et de passage à tabac pendant leur mandat parlementaire et 68 pour cent ont essuyé des remarques sexistes. Vingt-cinq pour cent des femmes parlementaires interrogées ont été en butte au harcèlement sexuel de collègues masculins, de leur propre parti et de partis adverses. Les réseaux sociaux ont été cités comme le principal véhicule des menaces: 58 pour cent des sondées ont été la cible d'attaques sexistes sur les réseaux sociaux. Les jeunes femmes parlementaires et les femmes qui mènent un combat contre l'inégalité entre les sexes et les violences faites aux femmes sont souvent les victimes désignées de ces attaques.

L'étude a également mis en évidence un taux alarmant de cas de harcèlement et de comportements déplacés visant le personnel féminin des parlements d'Europe puisque quelque 41 pour cent des membres du personnel parlementaire interrogées ont fait état de harcèlement sexuel au travail. Dans 69 pour cent des cas, les auteurs de ces actes étaient des hommes parlementaires.

L'étude fait suite à l'étude mondiale réalisée par l'UIP en 2016, qui a révélé que le harcèlement sexiste était une pratique généralisée dans les parlements à travers le monde, et elle en confirme les résultats. Dans le prolongement de l'étude de 2016, l'UIP a aussi contribué à l'établissement d'un rapport sur les violences en ligne dirigées contre les femmes et les filles, présenté par la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la violence à l'égard des femmes à la 38^e session du Conseil des droits de l'homme en juin 2018.

Les membres du Comité CEDEF de l'ONU citent maintenant l'étude de l'UIP dans leurs observations finales aux Etats pour leur recommander de combattre la violence contre les femmes en politique.

Certains pays (la Nouvelle-Zélande et l'Irlande) mènent leurs propres recherches pour lutter contre la violence sexiste dans leur parlement et suivent la méthodologie de l'UIP. Celle-ci a aussi reçu des demandes d'information en vue d'enquêtes dans les parlements suisse et japonais.

Liliane Maury Pasquier, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, et Gabriela Cuevas, Présidente de l'UIP, au lancement de l'étude de leurs deux organisations
© UIP/Pierre Albouy





OBJECTIF 3

Protéger et promouvoir les droits de l'homme

L'objectif 3 témoigne du rôle unique de défenseur de leurs droits que joue l'UIP auprès des parlementaires, de plus en plus nombreux à travers le monde à subir des abus et des mauvais traitements ou même à risquer la mort pour avoir seulement fait leur travail. En 2018, le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP a traité un nombre record de cas de parlementaires en danger mais a aussi résolu bien des cas qui traînaient en longueur, dont celui de l'ancien vice-Premier Ministre de Malaisie, Anwar Ibrahim, qui a finalement été libéré de prison. L'année a été marquée aussi par des exemples prometteurs de parlements nationaux s'engageant sur les questions des droits de l'homme, et par des synergies plus fortes entre le Conseil des droits de l'homme de l'ONU et les parlements grâce aux interventions de l'UIP.





Nombre record d'atteintes aux droits de l'homme des parlementaires en 2018

Chaque année, des parlementaires un peu partout dans le monde sont en butte à des représailles parce qu'ils se sont élevés pour défendre leurs électeurs ou leur circonscription. En 2018, le Comité des droits de l'homme des parlementaires a traité 564 cas, soit près du double du nombre de cas examinés il y a cinq ans. Jamais il n'en avait traité autant au cours de ses 40 années d'existence.

Devant la montée de l'autoritarisme dans certains pays, ceux qui s'insurgent contre les violations des droits de l'homme sont de plus en plus victimes eux-mêmes de telles atteintes. Les parlementaires qui exercent leur droit à la liberté d'expression pour demander des comptes au pouvoir en place, sont en ligne de mire, avec les journalistes et les représentants de la société civile. Les attaques qui visent des parlementaires ont des ramifications qui vont bien au-delà des personnes concernées car elles menacent les fondements mêmes de la démocratie. Il est donc essentiel de défendre les parlementaires pour assurer le bon fonctionnement du parlement et de la démocratie.

« Toute violation des droits de l'homme des parlementaires menace manifestement la démocratie. En tant que parlementaires, nous devons défendre la liberté, les libertés et les droits de l'homme de tous. C'est pourquoi une violation des droits de l'homme de parlementaires est le signal clair d'un dysfonctionnement dans un pays démocratique. Les parlementaires doivent pouvoir exercer leur mandat sans entrave pour bien représenter le peuple qui les a élus. »

Gabriela Cuevas Barron
Présidente de l'UIP

L'inquiétude du Comité concernant la situation des parlementaires de l'opposition au **Cambodge**, en **Turquie** et au **Venezuela** n'a cessé de grandir en 2018. Le Comité a demandé à envoyer des missions dans ces pays mais elles n'ont pas pu se réaliser, dans la plupart des cas parce que les autorités nationales ont refusé les autorisations nécessaires. De même, les demandes adressées au **Bélarus**, aux **Philippines** et au **Niger** pour se rendre dans ces pays ont été rejetées ou sont restées sans réponse.

Le Comité a adopté plus de décisions en 2018 qu'en 2017. Les nouvelles décisions, au nombre de 56, concernent 431 parlementaires et représentent 76 pour cent du nombre total de cas examinés par le Comité. Il a aussi entendu plus de délégations parlementaires et de plaignants, totalisant 20 auditions pendant les Assemblées de l'UIP.

Le Président de la République des Maldives, Ibrahim Mohamed Solih, ancien cas examiné par le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP.
© AFP/Ahmed Shurau

Impact de l'UIP

En 2018, le Comité est parvenu à un règlement satisfaisant des cas de 15 parlementaires et anciens parlementaires. L'un des plus connus d'entre eux n'est autre que l'ancien vice-Premier Ministre de **Malaisie**, Anwar Ibrahim, qui a été libéré de prison et a pu ainsi revenir à la vie parlementaire. Des observateurs de l'UIP avaient mis en doute l'équité de son procès en 2010 mais il a fallu des années de pression et d'actions diverses pour parvenir à ce résultat. Le Comité a aussi clos les cas de 12 autres parlementaires malaisiens après l'abandon des poursuites engagées contre eux pour infraction à la loi relative à la réunion pacifique. En **Colombie**, le cas de Piedad Cordoba a été finalement clos après la levée des interdictions qui, depuis 2010, l'empêchaient d'exercer des fonctions publiques.

Des progrès sensibles ont été enregistrés aussi dans plusieurs autres cas. Une mission de l'UIP aux **Maldives**, réalisée en février 2018 alors que le pays était en état d'urgence, a donné lieu à un rapport qui dénonçait le triste sort de nombre de parlementaires. Depuis septembre 2018, les recommandations du rapport ont été largement suivies, notamment le rétablissement dans leurs fonctions de 12 parlementaires qui avaient été indûment déchus de leur mandat. Le Comité a aussi suivi de près le cas d'Ibrahim Mohamed Solih, devenu depuis peu le Président de la République des Maldives. Autre élément positif à signaler : le Parlement a abrogé une loi de 2016 qui avait de nouveau criminalisé la diffamation aux Maldives. Cette loi, qui permettait de condamner à de lourdes amendes et peines de prison des journalistes et des parlementaires reconnus coupables de diffamation, passait aux yeux de beaucoup pour responsable de restrictions abusives du droit à la liberté d'expression.

Après la clôture par le Comité des cas concernant la **Zambie**, l'UIP a aidé le Parlement zambien à réviser la loi relative à l'ordre public pour l'aligner sur les normes internationales en matière de droits de l'homme.

Violations des droits de l'homme des parlementaires – 2018

Cas examinés par le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP

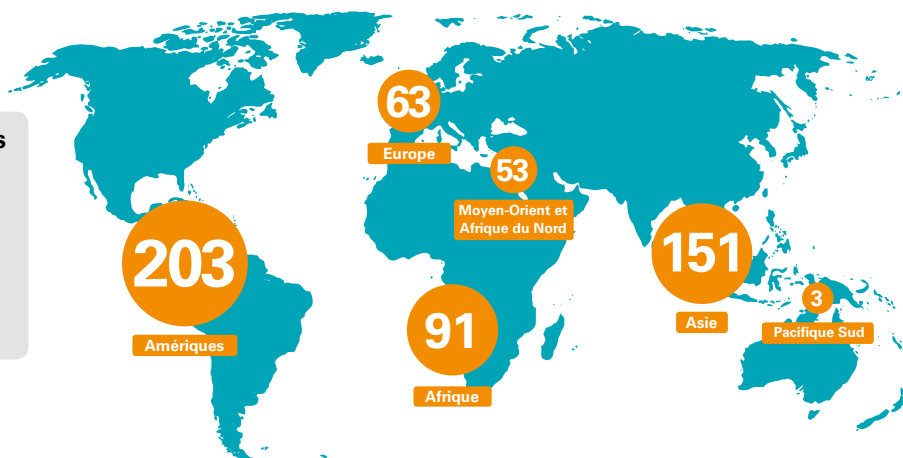
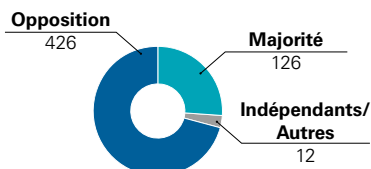
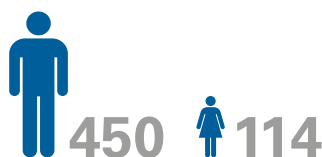


Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

564 parlementaires
dans **43** pays

Violations les plus fréquentes

- 1 Suspension et perte abusives du mandat parlementaire
- 2 Procès et autres procédures non équitables
- 3 Violation de la liberté d'expression
- 4 Torture, mauvais traitements et autres actes de violence



Le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP est un mécanisme de protection et de réparation unique à l'intention des parlementaires qui sont victimes d'assassinats, d'attaques, d'intimidations et de détentions en raison de leurs opinions ou divergences politiques.

Si les parlementaires ne peuvent pas faire leur travail en toute sécurité et sans craindre pour leur vie, ils ne sont pas en mesure de s'assurer que le Parlement puisse jouer son

rôle de garant des droits de l'homme et des libertés politiques de la société dans son ensemble. Il ne peut pas y avoir de démocratie en l'absence de respect des droits fondamentaux tels que la liberté de pensée et d'expression, le droit à la vie, à la liberté, à l'égalité et le droit de prendre part à la direction des affaires publiques.

L'UIP travaille auprès des parlements afin de s'assurer qu'ils assument leurs responsabilités dans le domaine des droits de l'homme.



www.ipu.org
www.ipu.org/fr/notre-travail/droits-de-l'homme
postbox@ipu.org

Le Comité a poursuivi et renforcé sa coopération avec les Nations Unies, les organisations régionales et la société civile. Il a eu des contacts réguliers avec le Haut Commissariat aux droits de l'homme, avec plusieurs Rapporteurs spéciaux des Nations Unies (pour le Cambodge, l'Erythrée), ainsi qu'avec les institutions des Nations Unies et missions de maintien de la paix pertinentes. Il est aussi intervenu en qualité de tierce partie dans une affaire concernant la Turquie portée devant la Cour européenne des droits de l'homme et a travaillé étroitement à plusieurs occasions avec Amnesty International, Human Rights Watch et les Parlementaires de l'ASEAN pour les droits de l'homme.

Action des parlements pour les droits de l'homme

Durant toute l'année 2018, l'UIP a encouragé les parlements à prendre part aux travaux du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, à son Examen périodique universel (EPU) et aux travaux des principaux organes chargés de veiller à l'application des instruments relatifs aux droits de l'homme.

L'UIP a coopéré avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) pour produire un rapport de fond sur le rôle des parlements dans la promotion et la protection des droits de l'homme. Ce rapport, destiné

« Seule la démocratie laisse s'exprimer les opinions dissidentes. Non seulement il existe ainsi une soupape de sécurité mais les risques d'un conflit violent s'en trouvent aussi réduits; elle garantit également le droit de chacun à la liberté d'expression. Plus encore: la démocratie incarne le droit de chacun d'entre nous de prendre part à la direction des affaires publiques, qui est un droit fondamental. »

Martin Chungong
Secrétaire général de l'UIP et Président du Forum de l'ONU

Etude de cas

Exemples de résultats obtenus par des commissions parlementaires des droits de l'homme

Le **Burkina Faso** a aboli la peine capitale en juin 2018, suivant la recommandation faite par l'EPU le mois précédent. La commission parlementaire des droits de l'homme a joué un rôle non négligeable en ralliant le public à cette décision, en particulier en s'entretenant avec des communautés religieuses et leurs chefs.

Royaume-Uni: La commission conjointe du Parlement sur les droits de l'homme a joué un rôle capital en attirant l'attention sur le comportement du Gouvernement dans le «scandale Windrush» et en lui demandant des comptes. La commission a aussi fait pression sur le Gouvernement pour qu'il ratifie la Convention d'Istanbul sur la violence à l'égard des femmes.

au Conseil des droits de l'homme, lui a été présenté en juin. Toujours en coopération avec le HCDH, le Comité a aussi réuni des membres de commissions parlementaires des droits de l'homme pour un atelier d'une journée pendant laquelle ils se sont fait part de leurs bonnes pratiques et ont débattu des moyens d'améliorer l'efficacité de leurs travaux.

Le Secrétaire général de l'UIP a été chargé par le Président du Conseil des droits de l'homme de présider la deuxième session du Forum de l'ONU sur les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit, qui s'est tenu à Genève en novembre. La session a porté exclusivement sur le rôle des parlements dans la promotion et la protection des droits de l'homme et l'état de droit. Plus de 60 parlementaires ont participé à la réunion, aux côtés de représentants des Etats, d'institutions des Nations Unies, d'institutions nationales des droits de l'homme et d'organisations non gouvernementales.

Défense des droits de l'enfant

L'UIP a continué en 2018 à plaider auprès des parlements pour la protection des droits de l'enfant, en particulier dans la lutte contre la traite et le travail des enfants. Lors d'un séminaire national qui s'est tenu au Burkina Faso en mars, les parlementaires se sont engagés à prendre des mesures concrètes, notamment pour faire prendre conscience du travail des enfants sur les lieux des mines d'or et à adopter des lois sévères contre les trafiquants. Lors d'un séminaire régional qui a eu lieu au Nigéria en novembre, des parlementaires de la CEDEAO et la Commission des affaires sociales et du genre de la CEDEAO ont décidé de se rencontrer régulièrement pour coordonner la lutte contre la traite et le travail des enfants. Les parlementaires ont recommandé l'élaboration d'un cadre législatif commun de lutte contre ces fléaux dans la région.

Défense des réfugiés

La situation des réfugiés à travers le monde a retenu l'attention en 2018. Dans le cadre de leur partenariat, l'UIP et le HCR ont copublié un [guide à l'usage des parlementaires sur la protection des réfugiés et les systèmes nationaux d'asile](#). Ce guide a été présenté au public à l'occasion de la 138^e Assemblée qui avait elle-même pour thème général les migrants et les réfugiés. Pendant l'atelier organisé à leur intention pendant l'Assemblée, les parlementaires se sont vu présenter des exemples concrets d'action menée par les parlements pour améliorer la gestion des crises touchant les réfugiés.

L'UIP a continué aussi à mobiliser la communauté parlementaire en faveur des réfugiés apatrides. L'apatridie, ou l'absence de nationalité, touche quelque 10 millions de personnes dans le monde qui sont privées de droits aussi fondamentaux que l'accès à l'éducation ou aux soins de santé. Et pourtant la solution de ce problème est relativement simple : elle passe par une

70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

A sa 139^e Assemblée, l'UIP a célébré le 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme par une rétrospective et une réunion-débat ; par l'adoption d'une déclaration publique par laquelle les parlementaires réaffirmaient leur attachement à la Déclaration universelle et aux idéaux et principes qui la sous-tendent ; et par un catalogue des mesures concrètes à prendre pour que chacun puisse jouir pleinement de ses droits de l'homme.

« Les êtres humains n'ont pas changé depuis 70 ans : nous souhaitons tous être traités avec dignité et vivre en sécurité, dans des communautés pacifiques et prospères dont nous puissions prendre part à la gestion. C'est pourquoi la Déclaration nous touche si profondément et reste une référence pour notre époque : chacun veut bénéficier des droits qui y sont énoncés – et veut que d'autres jouissent aussi de ces droits. »

Ann Clwyd

Membre de la Chambre des Communes du Royaume-Uni, chargée de rédiger le projet de déclaration pour l'anniversaire de la Déclaration universelle

révision des lois et pratiques nationales. Il en a été question dans un autre [guide à l'usage des parlementaires](#), également coproduit par l'UIP et le HCR, sur les lois relatives à la nationalité et les bonnes pratiques législatives permettant de prévenir et de réduire l'apatridie.

Défense de la liberté d'expression

A sa 139^e Assemblée, en octobre, l'UIP a lancé un nouveau guide intitulé [La liberté d'expression des parlements et des parlementaires : importance et périmètre de la protection](#). Il y est question de la protection particulière dont les parlementaires ont besoin pour faire leur travail sans craindre des représailles. Il examine aussi les moyens dont disposent les parlementaires pour mettre en place un cadre législatif qui protège la liberté d'expression de chacun conformément aux normes internationales.

►► L'année à venir

En 2019, l'UIP entend continuer à défendre les parlementaires dont les droits de l'homme sont en péril et à inciter la communauté parlementaire à les défendre. Elle veut aussi faire porter ses efforts sur le renforcement des capacités afin que les parlements et leurs commissions des droits de l'homme soient de meilleurs gardiens des droits de l'homme, et commencer par mettre au point pour les parlements un outil d'auto-évaluation concernant les droits de l'homme. Elle travaillera avec les principaux organes conventionnels des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme en prenant pour modèle la coopération qui existe entre elle, les parlements nationaux et le Comité CEDEF de l'ONU.



OBJECTIF 4

Contribuer à la consolidation de la paix, à la prévention des conflits et à la sécurité

L'objectif 4 est inscrit dans les gènes de l'UIPP, qui s'est vouée à la paix dès ses débuts. A une époque où les changements climatiques, les pénuries d'eau, les déplacements de population, la profération des armements et le terrorisme menacent de plus en plus la paix et la sécurité, les parlements ont un rôle crucial à jouer dans la recherche de solutions nationales aux problèmes mondiaux. En 2018, les Membres de l'UIPP ont adopté à l'unanimité une résolution sur la pérennisation de la paix, qui souligne que la paix et la sécurité ne sont pas seulement des questions politiques définies par l'absence de violence et de guerre mais se caractérisent aussi par la libération de la peur. Près de 130 ans après sa fondation, l'UIPP continue d'offrir en 2018 un espace discret de dialogue et de consolidation de la paix, comme en témoignent les entretiens qui ont eu lieu entre les deux Corées sous son égide.





Les parlements peuvent contribuer de façon non négligeable à la pérennisation de la paix

Associée à la Semaine genevoise pour la paix, qui se tient tous les ans, l'UIP a co-organisé deux manifestations pendant celle de 2018. La première, intitulée « Acteurs essentiels et partenariats pour pérenniser la paix », a mis en lumière différentes manières de faire participer les acteurs locaux et marginalisés à la consolidation de la paix. Elle a montré en quoi les parlements pouvaient être une incitation à un dialogue inclusif.

A la seconde manifestation sur le thème « Le dialogue interconfessionnel pour la prévention et le règlement des conflits », un public varié de responsables religieux et de parlementaires a débattu de la façon dont le dialogue interconfessionnel pouvait contribuer à l'instauration d'une paix laïque. La réunion a confirmé la teneur de la Déclaration de Saint-Petersbourg sur la promotion du pluralisme culturel et de la paix à travers le dialogue interreligieux et interethnique, adoptée en 2017 par la 137^e Assemblée de l'UIP.

Pendant la 139^e Assemblée, l'UIP a continué de promouvoir la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU par l'organisation d'une réunion-débat sur le thème *Combattre la violence sexuelle dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies*. Inspirée par l'attribution du Prix Nobel de la Paix 2018 au Dr. Denis Mukwege, médecin congolais qui traite les victimes de viols commis en temps de guerre, la réunion-débat a porté sur le viol, utilisé comme arme de guerre dans les conflits contemporains, et le caractère inquiétant des abus répétés commis par des Casques bleus et des membres du personnel humanitaire sur le terrain. Les participants ont réclamé un programme d'action qui prévoit des réunions d'information parlementaires sur les opérations de maintien de la paix et des examens réguliers de la législation nationale relative aux crimes sexuels commis par des ressortissants pendant leur affectation à des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

L'UIP a continué à recevoir des demandes d'aide de parlements en crise, notamment de ceux du **Burundi**, de la **République centrafricaine** et de **Madagascar**, et a formulé plusieurs recommandations pour les aider à faire œuvre de réconciliation. Son aide a consisté notamment à faire des recommandations sur des sujets allant de l'établissement de feuilles de route pour l'instauration effective de la paix à l'organisation d'auditions parlementaires sur la paix.

Projet intercoréen de reconnexion des routes et des voies ferrées de part et d'autre de la frontière. © Nurphoto/Seung-Il Ryu

Impact de l'UIP

La diplomatie parlementaire à l'œuvre pour réduire les tensions et régler les conflits

L'UIP a fait l'actualité en mars 2018 lorsque de hautes personnalités politiques de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée se sont serré la main à Genève, en marge de sa 138^e Assemblée. L'UIP est impliquée dans le processus de paix amorcé entre les deux Corées depuis que son Secrétaire général, Martin Chungong, s'est rendu dans les deux pays en 2015 et a rencontré leurs délégations sans qu'il y ait de contact entre elles. En maintenant la communication avec les deux protagonistes pendant les trois années qui ont suivi, l'UIP a préparé le terrain à cette première réunion bilatérale en 2018.

Pendant la 139^e Assemblée, le Groupe de facilitateurs pour Chypre a rencontré des membres de la Chambre des représentants de la République de Chypre et des représentants des partis politiques chypriotes turcs. Les deux parties se sont déclarées prêtes à poursuivre le dialogue et ont souligné la nécessité de relancer les négociations sous les auspices des Nations Unies. Elles ont mis en avant les avantages que présente pour tous les Chypriotes une solution fonctionnelle et viable apportée au problème de Chypre dans le respect des résolutions pertinentes des Nations Unies et des valeurs et principes de l'Union européenne.

Malgré la guerre civile au Yémen, c'est une délégation unique, représentant les deux factions du Parlement, celles de Sanaa et d'Aden, qui a participé à la 139^e Assemblée de l'UIP.



Rencontre bilatérale des délégués des deux Corées en présence du Secrétaire général de l'UIP. © UIP/A. Kuluki

Le Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient s'est réuni en 2018 à un moment où la tension était particulièrement vive dans la région. Les membres du Comité ont entendu les points de vue des parlementaires israéliens et des parlementaires palestiniens sur la décision des Etats-Unis de déplacer leur ambassade à Jérusalem. Le Comité a aussi discuté de l'adoption, en juillet 2018, par la Knesset israélienne d'une loi définissant l'Etat d'Israël comme nation du peuple juif et de la décision des Etats-Unis de mettre fin au financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Le Comité a conclu qu'une visite dans la région en 2019 s'imposait.

« Nous dépendons de la science et de la technologie pour obtenir des données sur le monde, les individus et surtout la dynamique qui régit les rapports au sein de la société et entre elle et l'environnement. D'autre part, la politique, au sens le plus noble du terme, offre une vision du monde qui repose sur l'évaluation de ces données. »

Pier Ferdinando Casini
Président honoraire de l'UIP

réunion-débat sur le même sujet a été à l'origine d'une recommandation unanime faite à l'UIP, celle de créer un organe sur la science et l'éducation qui intègre ces sujets à ses activités régulières et travaille en particulier pendant ses Assemblées.

La science pour la paix

La 139^e Assemblée de l'UIP a été amenée, en partie par les travaux du Comité, à réfléchir sur la science et la technologie comme base de dialogue et de paix. L'Assemblée a adopté à l'unanimité un document final qui constatait qu'il était de la responsabilité des parlementaires de favoriser un environnement dans lequel la science, la technologie et l'innovation contribueraient à la paix, au développement et au bien-être de l'humanité. L'UIP a organisé à l'Assemblée une Foire aux connaissances avec les principaux autres participants à l'initiative des « écoles de la science pour la paix », dont l'objectif est de rapprocher les parlementaires des scientifiques. Une

Exécution des engagements et application des instruments internationaux

Au travers de sa Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale, l'UIP a continué en 2018 à étudier les stratégies parlementaires pour le désarmement complet, la limitation et la non-prolifération des armements. Afin de faire mieux connaître aux parlementaires le nouveau programme de désarmement des Nations Unies « Assurer notre avenir commun », lancé en mai 2018 par le Secrétaire général de l'ONU, la Commission a organisé une réunion-débat pendant la 139^e Assemblée de l'UIP. Des représentants de la Conférence des Etats Parties au Traité sur le commerce des armes, de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement et du Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies ont présenté les trois piliers du programme.

« Nous demandons aux parlements de faire pression pour des lois qui réduisent le financement à celui des initiatives de non-prolifération et de désarmement nucléaires. Il est en effet inadmissible que des pays dépensent des milliards de dollars des Etats-Unis pour leur armée et leur armement au lieu de lutter contre la pauvreté, les inégalités et les injustices qui ne font que s'aggraver dans le monde. »

S. Mohai
Parlementaire d'Afrique du Sud

Dans les discussions qui ont suivi, les parlementaires ont réclamé des programmes de désarmement qui soient plus centrés sur l'humain, ainsi que des politiques de réaffectation des budgets des armements à des secteurs tels que l'éducation ou les changements climatiques.

Dans le courant de 2018, des entretiens ont eu lieu avec l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires sur l'aide que pourrait éventuellement apporter l'UIP à l'obtention des signatures et ratifications encore nécessaires à l'entrée en vigueur du Traité, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 1996.

Le rôle des parlements dans la lutte antiterroriste

En vingt ans, le terrorisme est devenu une préoccupation majeure des milieux parlementaires mondiaux. Le Programme conjoint UIP-ONU de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent est un plan d'action établi à l'initiative de Membres de l'UIP à partir des 12 résolutions adoptées par des Assemblées de l'UIP sur la lutte contre le terrorisme depuis 1996. Le Programme conjoint soutient l'action parlementaire et le travail législatif nécessaires à l'application des résolutions et des stratégies de l'UIP et de l'ONU sur le terrorisme et l'extrémisme violent, à la mise en œuvre des instruments internationaux de lutte contre le terrorisme et à l'exécution des obligations qui en découlent; aide les parlements à combler les lacunes apparues dans l'application des instruments internationaux, juridiques et autres, de lutte contre le terrorisme; et leur apporte les outils et compétences dont ils ont besoin.

En 2018, le Groupe consultatif de haut niveau de l'UIP sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, qui veille à l'exécution du Programme conjoint, a défini ses modalités de travail et approuvé ses activités et son budget. A la 139^e Assemblée, les organes directeurs de l'UIP ont entériné le Programme conjoint et porté la composition du Groupe consultatif à 21 Parlements Membres, choisis par leurs groupes géopolitiques respectifs pour leurs compétences, et à deux membres de droit (la Présidente du Forum des femmes parlementaires et la Présidente du Forum des jeunes parlementaires). De plus, les trois institutions partenaires – l'UIP, le Bureau de lutte contre le terrorisme (UNOCT) et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) – vont formaliser leur coopération en 2019 par la signature d'un protocole d'accord trilatéral.

Le Groupe consultatif a aussi organisé une réunion-débat à la 139^e Assemblée de l'UIP sur le rôle des parlements dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Le témoignage de M^{me} F. Bunu, jeune femme de 19 ans qui a été enlevée par Boko Haram, et de M. I. Buba, fondateur de la *Youth Coalition Against Terrorism*, a donné un visage humain

au traumatisme que peut causer le terrorisme. M^{me} Bunu et M. Buba ont tous deux exhorté les parlementaires à agir pour garantir les droits socio-économiques de tous.

►► L'année à venir

Le Programme conjoint prévoit en 2019 l'organisation d'un sommet parlementaire mondial en coopération avec les Nations Unies, ainsi que d'ateliers régionaux et nationaux de renforcement des capacités. Un réseau parlementaire mondial, une plateforme numérique et une application mobile seront également mis en place.



OBJECTIF 5

Promouvoir le dialogue et la coopération interparlementaires

Le cinquième objectif de la Stratégie de l'UIP pour 2017–2021 est de promouvoir le dialogue et la coopération interparlementaires, conformément à l'un des principes fondateurs de l'Organisation. Les Assemblées de l'UIP sont pour les parlementaires une occasion unique de se rencontrer, de se faire part de leurs bonnes pratiques et de s'entendre sur des moyens d'action. En 2018, les deux Assemblées statutaires de l'UIP se sont conclues par des documents de fond destinés à consolider la paix, la démocratie et le développement durable. L'UIP a inauguré une nouvelle formule pour les rapports des parlements, qui lui permet de savoir comment ils ont donné suite aux documents finaux et de suivre et d'encourager la mise en œuvre des résolutions et des autres décisions prises à ses réunions. L'Organisation a aussi offert en 2018 un espace de dialogue aux délégations parlementaires des deux Corées, ainsi qu'aux parlementaires de pays traversant une crise politique (en particulier ceux du Burundi, du Cambodge, des Maldives, du Venezuela et du Yémen).





La concertation parlementaire facilitée au niveau international

138^e Assemblée de l'UIP

La 138^e Assemblée de l'UIP, la première des deux Assemblées de 2018, s'est tenue en mars à Genève en présence de 31 Observateurs permanents ; 148 parlements nationaux étaient représentés, ainsi que huit parlements régionaux (Membres associés). Près d'une centaine de présidents et de vice-présidents de parlement y ont assisté. Pendant l'Assemblée, les délégations parlementaires ont tenu plus de 150 réunions bilatérales. Moins protocolaires que les rencontres entre ministres ou chefs d'Etat, ces réunions bilatérales permettent aux parlementaires de s'entretenir plus librement avec des collègues d'autres parlements pour régler les litiges éventuels. Les six groupes géopolitiques actifs au sein de l'UIP se sont aussi réunis, de même que d'autres groupements politiques tels que l'Union parlementaire des Etats Membres de l'Organisation de la Coopération islamique (UPCI), l'Internationale socialiste, et le Forum parlementaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe.

Le débat général de l'Assemblée avait pour objet de faciliter la formulation d'une contribution parlementaire aux deux pactes mondiaux, sur les migrations et la protection des réfugiés. Y ont participé notamment les directeurs des institutions compétentes des Nations Unies, plus de 120 délégués de 111 Parlements Membres, dont 42 présidents de parlement, et les représentants de cinq organisations partenaires. Bon nombre des bonnes pratiques évoquées pendant le débat et des recommandations auxquelles elles ont donné lieu ont été reprises dans le document final.

139^e Assemblée de l'UIP

La seconde Assemblée de l'année s'est tenue en octobre, toujours à Genève, et a réuni les délégués de 145 parlements nationaux. Plus d'une centaine de délégations étaient conduites par le président ou le vice-président du parlement. Trente-trois pour cent des parlementaires présents étaient des femmes, l'une des proportions les plus élevées enregistrées à ce jour. Dix-neuf pour cent des parlementaires présents étaient des jeunes de moins de 45 ans ; cette statistique était établie pour la première fois. On a dénombré près de 200 réunions bilatérales.

« Pendant les quelques jours où nous avons été réunis, nous avons vécu un moment privilégié, fait de rencontres, de dialogue constructif et d'échanges fructueux sur des sujets pressants qui inquiètent l'UIP en général et nos populations en particulier. En faisant de l'UIP un instrument au service de la paix, du développement et de la démocratie, nous communions vraiment aux efforts tendant à la naissance d'un monde plus convivial et harmonieux. »

Moussa Timbine
Premier Vice-Président de l'Assemblée nationale du Mali

A l'ouverture de l'Assemblée, M^{me} F. Gianotti, Directrice générale de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), a présenté le travail de son Organisation, le plus grand laboratoire de physique des particules au monde. L'Assemblée a aussi entendu un invité spécial, M. H. Rogers, fondateur et PDG de la *Blue Planet Foundation* à Hawaï. M. H. Rogers a exhorté les parlementaires à rejoindre le combat engagé pour laisser aux générations futures une planète durable et saine.

Pendant les trois jours de débat général, 126 délégués de 107 Parlements Membres, dont 38 présidents de parlement, ainsi que les délégués de neuf organisations partenaires se sont exprimés. Pour la première fois, l'UIP s'est efforcée d'inclure plus systématiquement les points de vue des jeunes dans ses délibérations en réservant un volet du débat général aux jeunes parlementaires.

Parmi les exposants présents à la Foire aux connaissances, qui avait pour thème, comme le débat général, la science, la technologie et l'innovation, figuraient le CERN, la Fondation Raspberry Pi, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), le Pôle Eau Genève et Waterlex.

Des parlementaires à l'Assemblée de l'UIP en octobre 2018. © UIP/
Pierre Albouy

Résultats et décisions

Les deux Assemblées de 2018 ont adopté des résolutions sur des points d'urgence, qui portent sur un événement majeur de portée internationale sur lequel il paraît urgent que la communauté parlementaire mondiale prenne position.

A l'ordre du jour de la 138^e Assemblée était inscrit un point d'urgence sur les conséquences de la décision des Etats-Unis de déplacer leur ambassade à Jérusalem. La résolution adoptée sur ce point a confirmé la nécessité de se conformer strictement aux résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi qu'à d'autres traités internationaux relatifs au statut juridique de Jérusalem. Elle a aussi plaidé pour la relance du processus de paix par une initiative multilatérale allant dans le sens de la solution à deux Etats sur la base des frontières de 1967.

La 139^e Assemblée a adopté une résolution sur le point d'urgence proposé conjointement par les délégations des **Seychelles**, des **Fidji**, de **Tonga**, de **Samoa** et de la **Micronésie (Etats fédérés de)** et intitulé *Changements climatiques: ne dépassons pas les limites*. A la lumière de la publication du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), selon laquelle des changements climatiques catastrophiques menaceraient de frapper de nombreuses parties du monde dans un peu plus d'une décennie, 149 parlements nationaux ont adopté la résolution sur le point d'urgence qui réclamait une action décisive. Selon le rapport du GIEC, le simple fait de limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C exige des changements urgents et sans précédent de tous les modes de vie en société.

Les autres résolutions des Assemblées portaient sur les sujets suivants :

- La pérennisation de la paix pour parvenir au développement durable.
- Associer le secteur privé à la mise en œuvre des ODD, notamment dans le domaine des énergies renouvelables.
- Renforcer la coopération interparlementaire et la gouvernance en matière migratoire dans la perspective de l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

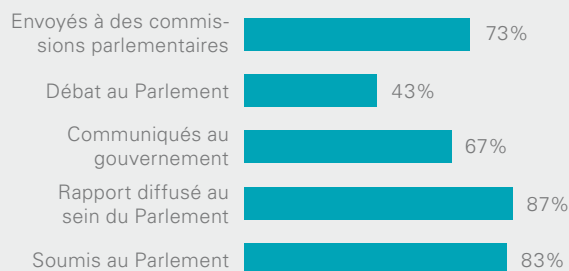
Veiller au suivi efficace des résolutions de l'UIP

Les résolutions et décisions de l'UIP sur les questions internationales sont destinées à se traduire en initiatives concrètes et en lois au plan national. Elles sont conçues pour aider les délégations à leur donner suite lorsqu'elles sont de retour chez elles.

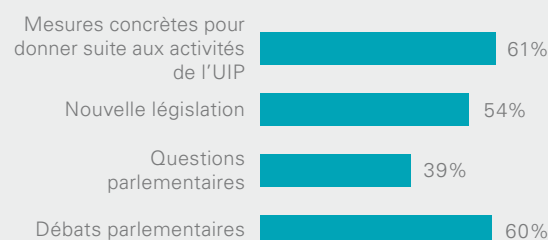
Les résolutions et décisions de l'UIP sur les questions internationales sont destinées à se traduire en initiatives concrètes et en lois au plan national. Elles sont conçues pour aider les délégations à leur donner suite lorsqu'elles sont de retour chez elles.

Infographie – Rapports des Membres 2018

Résultats de la 137^e Assemblée de l'UIP



Décisions parlementaires influencées par l'UIP au cours des deux dernières années



Impact de l'UIP

Influencés par les résultats d'Assemblées et de réunions spécialisées de l'UIP, nombre de Parlements Membres ont indiqué avoir suivi les exemples suivants de bonne pratique: création de groupes parlementaires spécialisés axés sur la mise en œuvre des ODD (**Equateur**), adoption d'une nouvelle politique sur le congé parental (**République tchèque**), préparation d'amendements au Code électoral visant à accroître le nombre de femmes au Parlement (**Arménie**), visites de camps de réfugiés au Bangladesh et discussions de haut niveau pour mettre fin à la crise humanitaire qui frappe le peuple rohingya (**Indonésie**), modification de la loi sur la protection des antiquités conformément à la résolution de l'UIP sur cette question (**Egypte**), et instauration d'un mécanisme officiel de mise en œuvre des décisions de l'UIP (**Zambie**).

Les parlements font rapport par roulement, à raison d'un rapport de chacun des 178 Parlements membres de l'UIP demandé tous les quatre ans. Pour 2018, près de 70 pour cent des Membres invités à faire rapport ont donné des exemples d'initiatives prises à la suite de réunions de l'UIP. Ce pourcentage est en augmentation par rapport à 2017 (63 pour cent) et aux années antérieures (entre 30 et 40 pour cent). L'objectif de l'UIP est d'obtenir 100 pour cent de réponses aux demandes de rapport.

Les rapports des Membres ont montré, entre autres, que 61 pour cent des Membres invités à faire rapport avaient donné suite à des activités de l'UIP au cours des deux dernières années et que 54 pour cent avaient adopté de nouveaux textes de loi influencés par des réunions tenues par l'UIP au cours des deux années précédentes.

Renforcer la coopération avec d'autres organisations parlementaires

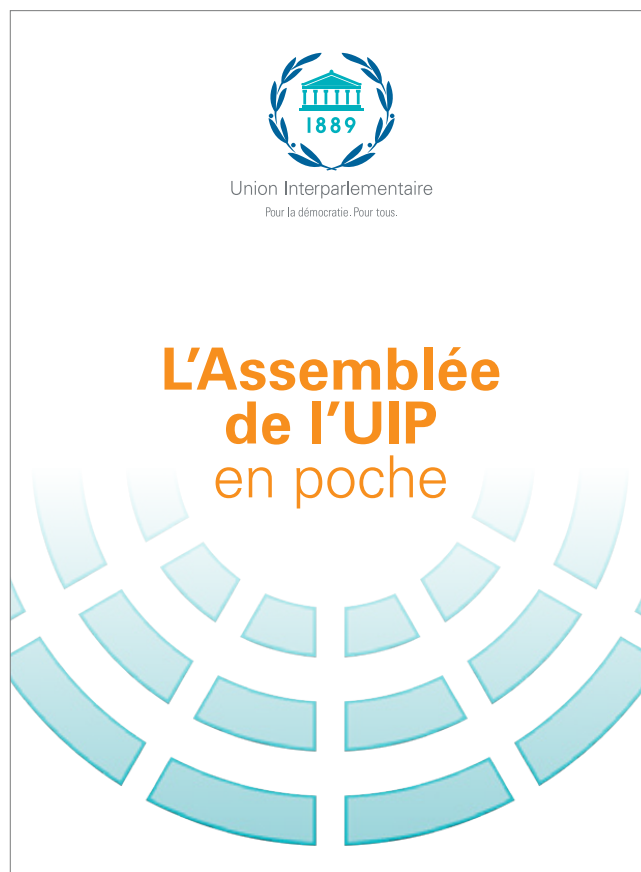
A une époque où de nouvelles organisations parlementaires ne cessent de naître et risquent de faire double emploi, l'UIP demeure la seule organisation mondiale des parlements, ce qui la met en excellente position pour fédérer les efforts et veiller à la cohérence de la coopération parlementaire mondiale.

Les Membres associés de l'UIP, les organisations parlementaires et les organisations partenaires ont été invités à assister à toutes les réunions de l'UIP en 2018 et à s'y exprimer. L'UIP a organisé cinq réunions spécialisées en coopération, avec le Parlement européen, le Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Assemblée interparlementaire des nations membres de la Communauté des Etats indépendants (AIP CEI), le Parlement latino-américain (PARLATINO) et l'Union interparlementaire arabe.

Devenir une organisation universelle

En 2018, l'UIP, désireuse d'atteindre à l'universalité, a continué d'innover pour attirer des parlements non membres. Par exemple, en novembre 2018, elle a organisé, avec l'Assemblée nationale du Suriname, un séminaire régional pour les parlements des Caraïbes, région où elle est encore peu présente. Le séminaire a réuni les délégations de la Barbade (non-membre), de **Cuba**, de la Dominique (non-membre), du **Guyana**, de la Jamaïque (non-membre), de **Sainte-Lucie**, de Saint-Vincent et-les Grenadines (non-membre) et du **Suriname**, ainsi que des délégations observatrices d'**Aruba** et de **Curaçao**. Il a témoigné de l'importance manifeste que l'Organisation attache aux parlements des petits Etats insulaires et des avantages uniques que l'UIP peut leur offrir dans le domaine de la coopération parlementaire régionale et mondiale.

L'Assemblée de l'UIP en poche est un nouveau produit qui explique comment fonctionnent les Assemblées de l'UIP et les opportunités qu'elles offrent aux délégués, qu'ils soient parlementaires ou membres du personnel parlementaire. Disponible en anglais et en français à cette [adresse](#).



►► L'année à venir

Avec deux Assemblées statutaires qui auront lieu, l'une à Doha, **Qatar**, en avril et l'autre à Belgrade, **Serbie**, en octobre, 2019 sera une année chargée pour l'UIP. L'Organisation s'emploiera à accroître encore la proportion des femmes et des jeunes parlementaires dans les délégations nationales et à veiller à ce que celles-ci soient à la fois équilibrées d'un point de vue politique et représentatives de la diversité dans leurs parlements. Les préparatifs de la Cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement, prévue pour 2020, vont aussi commencer, avec deux réunions du Comité préparatoire de haut niveau pendant l'année.



OBJECTIF 6

Promouvoir l'autonomisation des jeunes

Les jeunes sont l'avenir de toute démocratie, d'où l'importance de ce sixième objectif de l'UIP. Ils s'engagent dans des mouvements militant pour la démocratie, se mobilisent pour des politiques ou des changements de politique et apportent des idées nouvelles sur les problèmes de notre temps. Mais la démocratie est-elle suffisamment ouverte aux jeunes ? Les systèmes électoraux favorisent-ils l'élection de jeunes femmes et hommes ? Les partis politiques donnent-ils suffisamment de chances à leurs jeunes adhérents ? En 2018, l'UIP a continué de suivre et d'essayer d'améliorer la représentation des jeunes dans les parlements. Elle a publié son second rapport bisannuel sur la représentation des jeunes dans les parlements nationaux qui, par les données qu'il fournit, confirme l'UIP comme source faisant autorité sur le sujet.





Une communauté mondiale de jeunes parlementaires

Le Forum de jeunes parlementaires, organe statutaire conduit par des jeunes dont le but est de renforcer le rôle des jeunes à l'UIP et dans les parlements en général et d'exprimer leur point de vue sur les activités de l'Organisation, est le moteur de l'UIP pour ce qui est des questions de jeunes. Il a eu des discussions interactives en mars et en octobre 2018. Outre que les pays y font rapport sur les progrès réalisés sur la voie de l'autonomisation des jeunes, le Forum et les discussions auxquelles il donne lieu ont permis d'intégrer les idées des jeunes aux résolutions adoptées par les Assemblées de l'UIP. Le travail de pionnier accompli par le Forum pour obtenir une plus forte représentation des jeunes aux Assemblées de l'UIP a payé en 2018 puisque les propositions qu'il a faites dans ce sens ont été approuvées par le Conseil directeur en mars 2018 (voir encadré page 28). Il en est résulté des amendements aux Statuts de l'UIP qui tentent, par de nouvelles incitations, d'amener les parlements à désigner des jeunes parlementaires comme délégués aux Assemblées. Le but est d'obtenir un minimum général de 25 pour cent de jeunes parlementaires aux futures Assemblées de l'UIP. Comme c'est la première fois qu'une organisation internationale adopte des dispositions statutaires de ce genre, c'est un signal clair que l'UIP entend bien continuer à joindre le geste à la parole et à ouvrir la politique aux jeunes.

En décembre 2018, l'UIP a tenu à Bakou, en partenariat avec l'Assemblée nationale de l'**Azerbaïdjan**, la Cinquième Conférence mondiale des jeunes parlementaires. Celle-ci a rassemblé plus de 130 jeunes parlementaires de 44 pays, ainsi que des acteurs internationaux, des universitaires de renom, des organisations de la société civile et des jeunes militants. La Conférence s'est mise en quête de stratégies novatrices qui permettraient de mieux tenir compte des droits et des intérêts des générations futures dans la prise de décision actuelle. Après avoir traité de la protection de l'environnement, des modes de consommation et de production durables et de l'avenir de l'éducation et du travail, les jeunes parlementaires se sont entendus sur une série audacieuse d'engagements à prendre pour mieux préparer leurs parlements à penser aux conséquences de leurs lois et décisions dans sept générations.

Grâce à l'UIP, de jeunes parlementaires ont pu participer aussi à d'autres délibérations internationales. Une délégation motivée du Forum UIP des jeunes parlementaires a participé au Forum mondial annuel de jeunesse du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC), qui s'est tenu en janvier 2018 sur le thème *Le rôle des jeunes dans la construction de communautés urbaines et rurales durables et résilientes*. Le Forum a aidé les jeunes parlementaires à s'affirmer comme acteurs de premier plan du mouvement international de jeunesse tout en leur faisant découvrir une grande diversité de leaders mondiaux et de points de vue.

« Les problèmes mondiaux auxquels nous sommes confrontés sont graves. Pour les résoudre, il faudra du courage, de la coopération et des solutions innovantes. Nous, jeunes parlementaires, avons fièrement affirmé à Bakou être à la hauteur de la tâche. Néanmoins, pour pouvoir faire une différence, il faut que nous puissions prendre part aux prises de décision. [...] Nous faisons nôtres les objectifs de représentation des jeunes [...] afin que d'ici 2035, 15 pour cent des parlementaires aient moins de 30 ans, 35 pour cent moins de 40 ans, et 45 pour cent moins de 45 ans. »

Document final, Cinquième Conférence mondiale des jeunes parlementaires (Azerbaïdjan)

Un observatoire mondial de la représentation des jeunes

En 2018, l'UIP a continué à servir d'observatoire mondial des jeunes dans les parlements et a recommandé des moyens d'améliorer leur représentation. Etabli sur la base d'une enquête à laquelle ont participé plus de 200 chambres de parlement de 150 pays, le rapport 2018 de l'UIP sur la représentation des jeunes dans les parlements nationaux a révélé que seuls 2,2 pour cent des parlementaires avaient moins de 30 ans, ce qui représente une légère hausse par rapport à 2016 (1,9 pour cent). Les mesures que les parlements peuvent prendre pour encourager une plus forte représentation des jeunes y sont exposées, dont des quotas pour les jeunes et l'alignement de l'âge légal d'éligibilité sur l'âge légal de vote.

Jeunes gens manifestant en Espagne.
© Nurphoto/Artur Widak

Les données de l'UIP sur la représentation des jeunes dans les parlements nationaux ont été mises aussi à la disposition du public en 2018 sur la plateforme de données ouvertes de l'Organisation, le nouveau Parline. Avec le rapport 2018 sur le sujet, ces données accessibles au grand public sont devenues une référence internationale pour les parlements, les médias, les milieux universitaires, les organisations internationales et celles de la société civile qui souhaitent encourager la participation des jeunes. C'est également l'une des sources officielles de référence lorsqu'il s'agit de suivre la progression des indicateurs 5.5.1 et 16.7.1 des ODD.

De nouvelles cibles à atteindre

Par ses recherches, l'UIP a fait aussi avancer le mouvement de jeunesse mondial en prenant l'initiative d'établir, pour la représentation des jeunes au parlement, une cible qui pourrait faire l'objet d'un accord au niveau international. Après avoir consulté de jeunes parlementaires, des acteurs internationaux et des universitaires, le Forum des jeunes parlementaires a fixé trois cibles à atteindre selon la part des jeunes dans la population.

Le Forum demande aux parlements d'atteindre d'ici à 2035 les proportions minima suivantes :

- 15 pour cent de parlementaires de moins de 30 ans ;
- 35 pour cent de parlementaires de moins de 40 ans ; et
- 45 pour cent de parlementaires de moins de 45 ans.

Etude de cas

Le cap vers 25 pour cent de jeunes parlementaires aux Assemblées de l'UIP

Pour accroître la participation des jeunes aux Assemblées de l'UIP et la porter à 25 pour cent, le Forum des jeunes parlementaires a proposé d'amender les Statuts et Règlements de l'UIP de telle sorte que toute délégation parlementaire participant à une Assemblée comprenne au moins un jeune, homme ou femme. Les nouvelles dispositions ont été adoptées par les organes directeurs de l'UIP en octobre 2018 et font maintenant partie des Statuts et Règlements de l'UIP. Pour atteindre l'objectif des 25 pour cent, le Forum a proposé d'introduire dans les Statuts et Règlements les incitations suivantes :

« Un Parlement membre peut inscrire un délégué supplémentaire si au moins un jeune parlementaire fait partie de la délégation, à condition que la délégation soit composée de représentants des deux sexes. »

« Deux représentants de chaque délégation peuvent prendre la parole lors du Débat général. Ils se partagent ce temps de parole comme ils l'entendent. Un parlementaire supplémentaire de chaque délégation peut prendre la parole lors du débat général, à condition qu'il ou elle soit un jeune parlementaire. »

Impact de l'UIP

L'UIP soutient activement la campagne mondiale *Not Too Young to Run*, dont le but est d'abaisser l'âge d'éligibilité à des fonctions politiques. Son engagement aux côtés du Parlement du **Nigéria** et le soutien qu'elle a apporté à la campagne nationale sur ce sujet ont contribué à l'adoption, en mai 2018, d'amendements constitutionnels visant à abaisser les âges d'éligibilité à la présidence de la République, à la Chambre des représentants et aux Assemblées des Etats.

Une section nigériane du Forum UIP des jeunes parlementaires a été créée en 2016. Avec l'aide de l'UIP, le Forum nigérian a réuni en 2017 des jeunes parlementaires de toute l'Afrique qui se sont fait part de leurs expériences et ont mené une réflexion sur les moyens d'améliorer la représentation des jeunes dans leurs pays respectifs. En 2018, le Forum des jeunes parlementaires a pu conseiller des jeunes parlementaires du **Ghana** et les aider à constituer un réseau ghanéen.

Pour chaque tranche d'âge, la parité hommes-femmes sera à respecter et il reviendra aux pays d'adopter, en fonction de leur situation nationale, les stratégies qui leur conviendront pour atteindre ces minima.

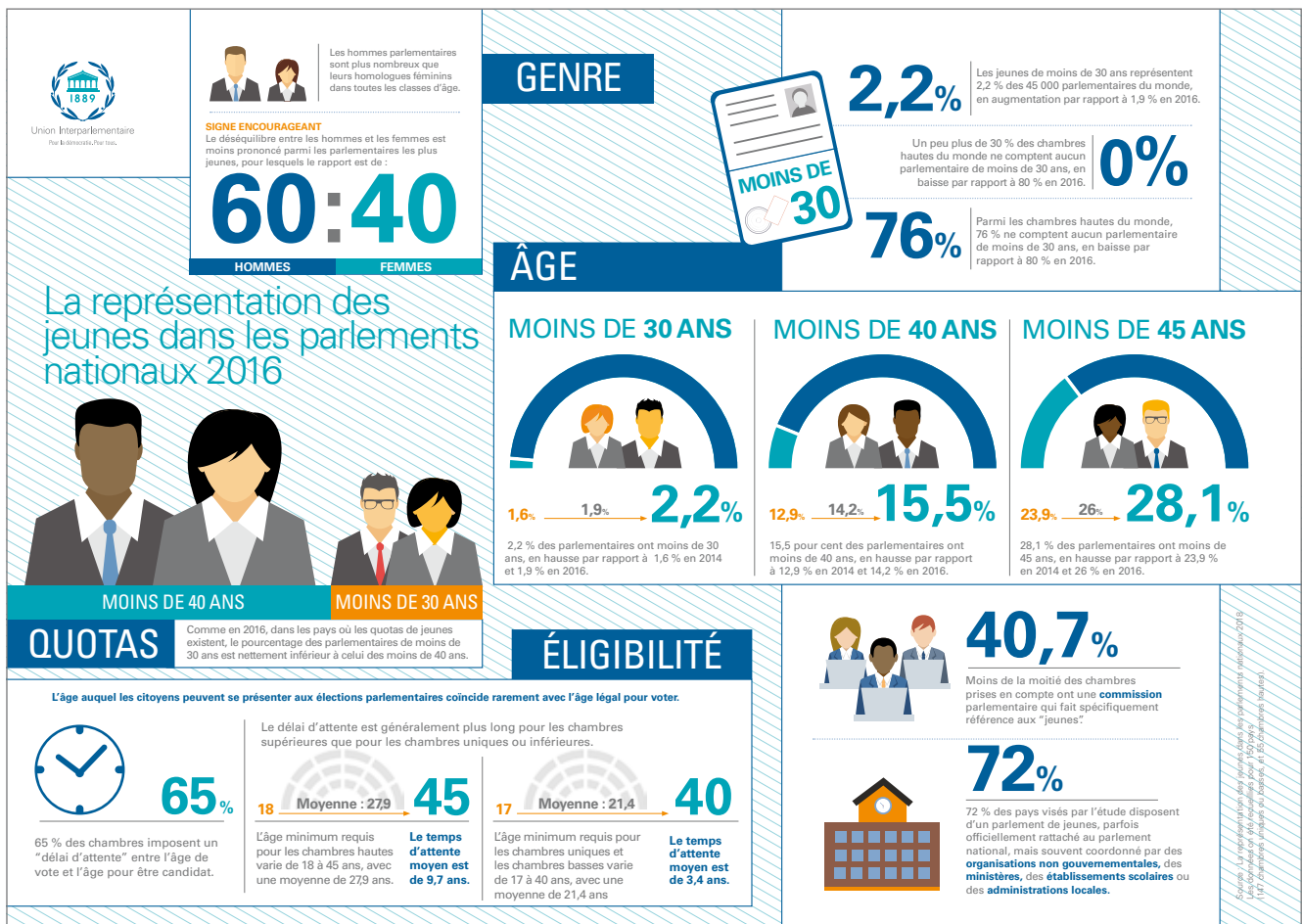
►► L'année à venir

Outre le Forum annuel des jeunes parlementaires et la Conférence mondiale, l'UIP s'attachera en 2019 à mettre davantage en lumière les jeunes présents dans les parlements et à susciter une volonté politique dans ce sens.

Pour asseoir l'autonomisation des jeunes sur des bases solides, l'UIP réunit des données probantes sur la participation des jeunes, offre à des jeunes parlementaires du monde entier la possibilité de se constituer en réseau et aide les parlements à trouver les bonnes stratégies pour mettre fin à la sous-représentation des jeunes et prendre davantage en compte les points de vue des jeunes dans les politiques et les lois.

Une campagne mondiale sera lancée pour sensibiliser les esprits à la nécessité d'associer les jeunes à la politique, susciter des engagements et encourager à agir pour améliorer leur représentation.

Avec les parlements, l'UIP soutiendra aussi des initiatives tendant à accroître la participation des jeunes au niveau national, tels que des groupes de jeunes sympathisants et des cours de formation au leadership pour jeunes parlementaires.





OBJECTIF 7

Mobiliser les parlements en faveur du Programme mondial de développement

Comme il ne reste plus que onze ans pour réaliser les Objectifs de développement durable (ODD), le septième objectif de l'UIP prend un caractère de plus en plus urgent. Leurs responsabilités législatives, budgétaires et représentatives et le contrôle qu'ils exercent confèrent aux parlements un rôle de premier plan dans les changements à instaurer pour exécuter le Programme mondial de développement à l'horizon 2030. En 2018, l'UIP s'est attachée à accroître la contribution des parlements à la réalisation des ODD pour leurs pays et pour leur population.





Les ODD comme véhicule de la coopération parlementaire régionale

Les séminaires régionaux qu'a organisés l'UIP durant l'année ont mobilisé en faveur des ODD plus de 400 parlementaires et fonctionnaires parlementaires de plus de 50 pays. Pour la première fois, l'un d'eux, consacré aux changements climatiques, a eu lieu à l'intention des parlements des Caraïbes, l'une des régions les plus touchées par le réchauffement planétaire. La promotion des échanges parlementaires interrégionaux s'est également poursuivie avec le troisième séminaire destiné aux parlements asiatiques et africains qu'a accueilli l'Assemblée populaire nationale de **Chine**.

Les séminaires de l'UIP, qui veillent à maintenir un équilibre délicat entre la théorie et la pratique, sont pour les parlementaires l'occasion d'échanger avec leurs collègues, d'actualiser leurs informations et d'explorer les possibilités de coopération entre différents groupes politiques. Chaque séminaire donne lieu à des recommandations concrètes destinées à renforcer à l'avenir le travail parlementaire sur le développement durable.

« L'outil d'auto-évaluation de l'UIP et du PNUD sur les ODD est un outil très important pour les parlements et les parlementaires parce qu'il les aide à établir une feuille de route, à prévoir les étapes à franchir pour atteindre les ODD et à savoir quelle contribution ils peuvent apporter à leur parlement. »

L'assistance nombreuse à ces séminaires en 2018 témoigne clairement de l'intérêt croissant des parlementaires pour la mise en œuvre des ODD et de leur désir de les intégrer à leurs activités. La présence de la Présidente de l'UIP à nombre de séminaires régionaux a encore souligné l'importance de cet engagement. Le nombre de parlementaires sensibilisés au Programme mondial de développement augmente chaque année, à mesure que croît l'intérêt pour ces séminaires. Ces derniers montrent aussi aux parlementaires que les ODD n'ont rien d'un programme abstrait détaché de la réalité quotidienne mais sont alignés sur les objectifs de développement de tous les pays.

Thilanga Sumathipala
Président de la Commission parlementaire des ODD, Sri Lanka

Le lac Chilwa, lac intérieur asséché, vu du port de l'île de Chisi (Malawi). © AFP/Amos Gumulira

Impact de l'UIP

Aider les parlements à tenir leurs promesses sur les ODD

L'UIP porte assistance aux parlements qui souhaitent évaluer leur capacité de réaliser les ODD à l'aide de l'[outil d'auto-évaluation UIP-PNUD](#). En 2018, les parlements de Géorgie, du Mali, de Sri Lanka et du Tchad ont entrepris de s'évaluer, mobilisant quelque 450 parlementaires et fonctionnaires de parlement. La participation a fortement augmenté par rapport à 2017, où seuls 155 parlementaires avaient assisté à des exercices équivalents.

Au **Mali**, l'évaluation a aidé le Parlement à établir des priorités dans ses stratégies de fonctionnement à court et à moyen terme. Parmi les mesures envisagées figurent l'établissement d'une stratégie destinée à améliorer la communication entre la commission en charge des ODD et les interlocuteurs ODD choisis par d'autres commissions, ainsi que la réalisation, tous les six mois, de missions sur le terrain pour évaluer les effets de la mise en œuvre des ODD.

L'auto-évaluation en **Géorgie** a aidé le Parlement à définir les actions à mener en priorité pour mieux coordonner et intégrer les ODD aux travaux des commissions parlementaires et au processus budgétaire. Parmi les priorités définies figurent l'introduction de débats réguliers en plénière sur la mise en œuvre des ODD et l'instauration d'un dispositif de suivi officiel pour le rapport annuel du gouvernement sur le sujet. Le Parlement a aussi mandaté un expert pour l'établissement d'un plan d'action pluriannuel.

Le Parlement de **Sri Lanka** a produit un plan d'action en 27 points concernant la réalisation des priorités du pays en matière d'ODD. Le plan prévoit l'actualisation des lignes directrices que doivent suivre les commissions pour surveiller la mise en œuvre des ODD et la création d'un bureau du budget pour faciliter la tâche des parlementaires en ce qui concerne le financement des ODD. Les parlementaires ont reconnu que, vu l'importance et la portée générale des ODD, une collaboration entre partis s'imposait.

Le plan d'action dressé par les parlementaires du **Tchad** prévoit la création d'une unité multidisciplinaire chargée de l'examen des lois ainsi qu'une définition plus précise des groupes vulnérables.

Renforcer la mobilisation parlementaire dans le domaine de la santé

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a une vision globale de la santé qui gravite autour de la couverture sanitaire universelle (CSU). En 2018, l'UIP a continué à encourager les parlements à s'engager davantage dans ce domaine en se concentrant sur les liens entre les différents niveaux de gouvernance, mondial, régional et national, dont dépendront la mise en œuvre des stratégies et des politiques de santé et leur contrôle.

L'UIP et l'OMS ont co-organisé une réunion d'information technique dans le cadre de la 71^e Assemblée mondiale de la santé pour permettre aux parlementaires de se communiquer les bonnes pratiques en matière de CSU et de sécurité sanitaire mondiale; l'équité et la qualité d'accès aux soins de santé y ont tenu une place de choix. L'importance attachée à la couverture sanitaire universelle a aidé à mobiliser à nouveau les Membres de l'UIP pour la santé, comme en témoigne une résolution sur la réalisation de l'objectif de couverture sanitaire universelle à la 139^e Assemblée de l'UIP. L'UIP et l'OMS ont commencé à dresser un plan d'action pour traduire en mesures concrètes leur Protocole d'accord, qui définit les secteurs dans lesquels elles agiront de concert pour encourager les parlements à poursuivre leur action en faveur d'une meilleure offre de soins de santé.

Malgré les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, nombreux sont les femmes, les enfants et les adolescents à travers le monde qui continuent à éprouver des difficultés à accéder aux services de santé. Des engagements politiques de haut niveau comme celui de la Présidente de l'UIP, qui est membre du Groupe de pilotage de haut niveau de *Chaque femme, chaque enfant*, ont permis de mieux mettre en lumière l'engagement de parlementaires pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents. Une délégation parlementaire conduite par la Présidente de l'UIP a participé au Forum international 2018 des partenaires pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant. Parmi les difficultés faisant obstacle à l'amélioration rapide de la santé des femmes, des enfants et des adolescents,



La Présidente de l'UIP, entourée de participantes au conclave du Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant, à New Delhi (Inde). © UIP/Miriam Sangiorgio

un conclave parlementaire sur le sujet a relevé notamment la nécessité pour les pays de transposer dans la législation nationale les instruments internationaux et régionaux et le fait que les lois sont peu appliquées sur le terrain.

L'attention de l'UIP s'est aussi portée sur le mariage des enfants et le mariage précoce et forcé comme pratique liée à de profondes inégalités entre les sexes et préjudiciable à la santé physique et psychologique des enfants et des adolescentes. L'UIP a organisé un premier séminaire sur le sujet en **Zambie**, qui a rassemblé des femmes et des hommes parlementaires sur une question qui, d'ordinaire, est traitée exclusivement par des femmes parlementaires. Le Parlement de Zambie s'est engagé en conséquence à mettre en place un groupe de discussion chargé d'avancer sur le sujet en dialoguant avec des membres du gouvernement, de la société civile et les chefs coutumiers. L'UIP a aussi coopéré avec l'OMS à une étude des lois de 24 pays d'Afrique régissant les mariages précoces et forcés pour faire ressortir les bonnes pratiques, ainsi que les obstacles à la mise en application des lois contraires aux mariages précoces et forcés dans la région.

Le Groupe consultatif de l'UIP sur la santé s'est rendu au **Rwanda** pour se renseigner sur ce qu'avait fait le Parlement national dans le domaine de la santé en matière de procréation et recenser les bonnes pratiques. La visite a donné lieu à un certain nombre de recommandations destinées à aider le Parlement à pousser plus loin encore son action pour la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation.

Sachant qu'une nutrition correcte est le fondement d'une bonne santé, l'UIP a renouvelé son engagement à cet égard, comme l'atteste l'appartenance de son Secrétaire général, Martin Chungong, au Groupe principal du Mouvement *Scaling Up Nutrition* (SUN). En 2018, Il a exhorté les parlements à faire de la nutrition une priorité politique et à militer en faveur de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation sociale et économique des femmes et des filles. Le Mouvement SUN et ses partenaires se sont mobilisés jusqu'à présent auprès des parlements de 32 pays pour faire avancer ces causes.

L'UIP a entrepris pendant l'année de travailler avec des partenaires sur deux nouveaux guides: l'un sur la santé des femmes, des enfants et des adolescents et l'autre sur la nutrition. Ces guides exposent les principaux problèmes et les mesures concrètes que les parlementaires peuvent envisager de prendre pour créer des conditions favorables et obtenir des résultats.

Faciliter la contribution des parlements au règlement des problèmes majeurs du développement mondial

A l'occasion de la vingt-quatrième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP24), l'UIP et le Parlement polonais ont organisé une Réunion parlementaire à laquelle ont assisté quelque 200 délégués de plus de 50 pays. Les délégués ont étudié les cadres législatifs à mettre en place pour traduire dans les faits

l'Accord de Paris et créer des conditions propices aux investissements dans des projets liés au climat. Les participants ont souligné l'importance de surveiller régulièrement les émissions, de vérifier les mesures prises par les gouvernements et de réviser les engagements pris au niveau national concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour les aligner sur le bilan le plus récent des connaissances scientifiques.

L'UIP et ONU Environnement ont lancé un projet de renforcement des capacités des parlementaires afin d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Paris et des contributions déterminées au niveau national. Quatre parlements ont été retenus pour bénéficier de cet appui en 2019.

L'UIP a organisé des activités multiples pendant le Forum politique de haut niveau (FPHN) sur le développement durable qui s'est tenu en juillet 2018, dont une réunion pour les parlementaires participant au Forum politique qui ont pu ainsi débattre du thème principal de la session, et un atelier sur l'outil d'auto-évaluation élaboré par l'UIP et le PNUD, *Les ODD à l'usage des parlements*. En prévision du Forum, l'UIP a réalisé une enquête sur la contribution des parlements à l'établissement des rapports nationaux volontaires (RNV). Il en est ressorti que seuls 15 des 47 parlements sur lesquels l'enquête avait porté avaient contribué à l'établissement de ces rapports et que tous les pays jugeaient prioritaire que leur parlement dispose de compétences accrues pour réaliser les ODD et en suivre la mise en œuvre.

Une enquête a été réalisée auprès de tous les parlements sur l'institutionnalisation des ODD dans leurs travaux. Son but était de recueillir des informations sur la manière dont ils organisent leurs travaux liés aux ODD et de faire connaître ces modes d'organisation.

L'UIP a continué de contribuer à la coopération au développement qui est un des principaux leviers du développement durable. En qualité de représentante des parlements au Comité directeur du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, l'UIP a aidé à faire adopter un programme conjoint d'activités auquel sont inscrites un certain nombre d'études de cas de pays et de réunions spécialisées. Pendant l'année, elle a entrepris, entre autres, de rédiger avec le PNUD une note d'orientation à l'intention des parlementaires sur la coopération au service du développement; apporté son aide à la création d'un groupe

de discussion composé de chefs d'entreprise qui conseillera sur la mobilisation des ressources du secteur privé pour les ODD. Elle a apporté en outre une contribution parlementaire substantielle à l'atelier du Partenariat mondial sur l'engagement du secteur privé au travers de la coopération au développement (Paris, septembre 2018). Elle a aussi participé à la conception et à la préparation du cycle de suivi 2019 du Partenariat mondial, dont le but est d'évaluer les progrès faits dans l'exécution des engagements pris en matière de coopération au service du développement, dont plusieurs ont trait directement au rôle des parlements (par exemple, aide affectée à un budget qui est soumis au contrôle parlementaire, aide liée, obligation mutuelle de rendre compte).

►► L'année à venir

Le temps presse pour la réalisation des ODD. Il est donc impératif que les parlements intensifient leurs efforts pour mettre en place des dispositifs institutionnels efficaces et intègrent les objectifs à leurs fonctions. L'UIP continuera à les y aider en leur offrant une plateforme régionale où ils puissent prendre des décisions, se communiquer leurs bonnes pratiques et traduire les ODD en stratégies et en plans nationaux. Pour encourager les parlements nationaux à agir sur les ODD, elle continuera à promouvoir l'utilisation de son outil d'auto-évaluation, *Les ODD à l'usage des parlements*.

S'agissant d'objectifs et de cibles spécifiques de développement, l'UIP va intensifier son action dans les domaines de la santé et des changements climatiques. Le peu de progrès accomplis dans ces secteurs touche surtout les populations marginalisées et vulnérables car, du fait d'inégalités bien ancrées, ce sont les premières à souffrir de la maladie et des catastrophes naturelles. Avec des politiques de transformation, les parlements peuvent s'attaquer aux causes profondes des inégalités et construire des sociétés plus saines et plus résilientes face aux changements climatiques.

Etude de cas

Le Parlement vietnamien a présenté en décembre une version vietnamienne de l'outil d'auto-évaluation UIP/PNUD, en présence du Secrétaire général de l'UIP, Martin Chungong. La manifestation était présidée par le Président du Parlement. Par la traduction de cet outil, l'Assemblée nationale du **Viet Nam** témoigne de sa volonté de s'engager résolument dans la poursuite des ODD. L'outil d'auto-évaluation est maintenant disponible en onze langues.



OBJECTIF 8

Comblen le déficit démocratique dans les relations internationales

Le huitième objectif de la Stratégie de l'UIP 2017–2021 concerne l'action que doivent mener les parlements pour que les engagements internationaux deviennent réalité au niveau national. L'UIP joue un rôle majeur de facilitation à cet égard, en particulier au travers de son partenariat stratégique avec les Nations Unies et de son bureau de New York. En 2018, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté sa dernière résolution bisannuelle sur l'interaction entre l'Organisation des Nations Unies, l'UIP et les parlements. Dans la phase qui a précédé l'adoption du Pacte mondial sur les migrations, on a vu combien il était nécessaire de faire participer des parlementaires aux grandes délibérations des Nations Unies.





Mobilisation plus forte aux côtés des Nations Unies

En mai, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la dernière résolution intitulée *Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire*. Présentée par plus de 90 Etats Membres et adoptée par consensus, la résolution envoie un signal politique fort et fait comprendre qu'il est indispensable que les parlementaires à travers le monde s'impliquent davantage dans les travaux de l'ONU et les contrôlent mieux si l'on veut que les décisions prises au niveau mondial soient plus transparentes et plus inclusives.

S'inspirant des résolutions passées sur la coopération entre l'UIP et l'ONU et avec l'impulsion supplémentaire donnée par la Présidente de l'UIP, Gabriela Cuevas Barron, la résolution a aussi proclamé une nouvelle Journée internationale, celle du parlementarisme, qui est fixée au 30 juin, date anniversaire de la création de l'UIP. La résolution a aussi réaffirmé la nécessité de voir l'UIP et l'ONU travailler plus étroitement ensemble pour mobiliser les parlementaires et les inciter à mettre en œuvre les ODD.

Le Forum politique annuel de haut niveau sur le développement durable, principal mécanisme mis en place pour suivre la réalisation des ODD au niveau mondial, est l'occasion pour l'UIP de favoriser le dialogue entre l'ONU et les parlementaires. A la session du Forum de 2018, en juillet, l'UIP a été l'hôte de diverses réunions, notamment d'une réunion sur l'ODD 12, Instaurer des modes de consommation et de production durables, à laquelle ont assisté près d'une centaine de parlementaires, et d'un atelier conjoint UIP/PNUD conçu pour aider les parlements à institutionnaliser les ODD.

L'UIP a aussi organisé la première réunion de travail avec toute la famille des Nations Unies, afin de renforcer les liens au niveau opérationnel entre l'UIP et les diverses institutions des Nations Unies.

« En tant qu'ancien parlementaire, je sais par expérience quelle responsabilité c'est de représenter ses concitoyens et d'essayer de répondre à leurs aspirations. Par leurs lois et leurs décisions sur les dépenses publiques, les parlements peuvent contribuer de manière tangible à la réalisation des ODD – notre projet de sociétés pacifiques et résilientes vivant sur une planète en bonne santé. Au moment de célébrer cette nouvelle Journée internationale, j'exprime mon soutien aux parlementaires du monde entier qui s'efforcent de tenir leurs promesses envers le peuple qu'ils servent. »

António Guterres
Secrétaire général de l'ONU

Contribution parlementaire à la gouvernance mondiale des migrations

L'Audition parlementaire aux Nations Unies est une manifestation phare qui réunit l'UIP et l'ONU et permet aux parlementaires d'avoir leur mot à dire sur les grandes questions mondiales. En février 2018, l'Audition a porté sur les migrations et avait

Impact de l'UIP

Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières illustre concrètement le travail de sensibilisation de l'UIP et son influence aux Nations Unies en 2018. S'inspirant de ses divers rapports, déclarations et résolutions sur les migrations au cours de l'année, l'UIP a présenté aux négociateurs de l'ONU une série de recommandations relatives à divers aspects des politiques migratoires. Bon nombre de ces recommandations – notamment celle concernant la nécessité de politiques migratoires qui s'appuient sur des éléments probants, l'obligation des Etats de fournir aux migrants des papiers d'identité dignes de ce nom, et l'attention à porter aux facteurs de la migration – ont été reprises dans le texte final. Surtout, le Pacte mondial reconnaît le rôle particulier qui incombe aux parlements d'en favoriser la mise en œuvre dans chaque pays.

Migrants secourus à Malaga (Espagne).
© Nurphoto/Guillaume Pinon

pour thème *Vers un Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières: la perspective parlementaire*. Elle a permis aux parlementaires de peser dans la négociation du Pacte mondial pour les migrations. Avec plus de 258 millions de migrants à travers le monde, nombre qui va sans doute augmenter considérablement à l'avenir du fait de la croissance démographique, de la généralisation de la connectivité et des changements climatiques, le Pacte mondial traite de la gouvernance des migrations internationales dans toutes ses dimensions. Avec le Pacte mondial pour les réfugiés, il expose les arrangements pratiques dont on a besoin au niveau mondial et national pour bien gérer les migrations et maintenir un équilibre entre les droits de l'homme des migrants et des réfugiés et ceux des Etats souverains.

Plus de 200 parlementaires et intervenants, dont le Président de l'Assemblée générale et la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour les migrations internationales, ont participé à l'Audition. Le rapport de l'Audition a été communiqué à tous les Etats Membres des Nations Unies et a contribué à éclairer d'autres délibérations de l'UIP sur les migrations au cours de l'année.

En mars, l'UIP a accueilli à sa 138^e Assemblée le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et le Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations, invités à s'exprimer dans le débat de haut niveau consacré aux migrants et aux réfugiés.

En décembre, l'UIP et le Parlement marocain ont tenu une réunion parlementaire à Rabat qui a inspiré directement le Pacte mondial tel que les dirigeants de la planète l'ont adopté quelques jours plus tard lors de la conférence intergouvernementale de Marrakech.

Résultats de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies

A la 138^e Assemblée de l'UIP, une discussion sur le thème principal du FPHN 2018 a eu lieu dans le cadre de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies avec des représentants d'ONU Environnement et du Global Footprint Network, organisation vouée à la recherche. Les participants ont étudié des moyens concrets de réformer les modes de production et de consommation (ODD 12) et de mesurer les

« La Commission permanente des Affaires des Nations Unies offre aux parlementaires une occasion unique de discuter de questions mondiales avec de hauts fonctionnaires des Nations Unies et de leur soumettre des questions ardues. Elle les met en état de demander des comptes aux gouvernements sur les engagements qu'ils ont pris aux Nations Unies. »

Juan Carlos Romero
Sénateur de l'Argentine et Président de la Commission permanente des Affaires des Nations Unies

progrès accomplis sur la voie de la durabilité, en particulier en surveillant les empreintes écologiques.

A la 139^e Assemblée, en octobre, la Commission a étudié, avec l'aide d'experts de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et de la société civile, le régime fiscal international et les mesures propres à prévenir l'évasion fiscale pour les grandes entreprises. De nombreux participants se sont exprimés en faveur de la création, au sein des Nations Unies, d'un organe qui soit chargé de la fiscalité, aide à harmoniser les législations fiscales des différents pays et entreprenne l'élaboration d'un traité complet sur la fiscalité des sociétés multinationales.

Amener des parlementaires aux Nations Unies

Tout au long de l'année, l'UIP a représenté les milieux parlementaires mondiaux ou facilité la participation de parlementaires à nombre de débats et de réunions des Nations Unies, notamment à la Commission de la condition de la femme, au Forum mondial de l'investissement de la CNUCED, au huitième Forum de l'Alliance des civilisations, à la réunion ministérielle de la Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques (COP 24), à une consultation spéciale multipartite sur les maladies non transmissibles et à diverses réunions du Conseil économique et social des Nations Unies.

En 2018, le Forum des Nations Unies sur les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit, qui était présidé par le Secrétaire général de l'UIP, a porté sur le rôle des parlements et des parlementaires. Le Forum a rassemblé des parlementaires ainsi que des représentants de gouvernements, de la société civile et du monde universitaire qui se sont fait part de leurs bonnes pratiques et ont répertorié les modalités propres à renforcer la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit aux niveaux national et international. Les résultats du Forum vont aussi avoir des répercussions sur la coopération entre l'UIP et le Conseil des droits de l'homme de l'ONU dans les années à venir.

Parmi les autres initiatives prises en 2018, il convient de mentionner la signature d'un protocole d'accord entre l'UIP et ONU Environnement, qui établit les priorités de la coopération jusqu'à la fin de 2020. L'accord aidera les parlements à avancer dans la poursuite des ODD, en particulier de l'ODD 13 sur les changements climatiques, à acquérir les compétences nécessaires pour élaborer des lois efficaces et à veiller à la mise en œuvre des lois et des politiques. Il a eu un premier résultat tangible: une note d'orientation conjointe sur l'économie verte qui est sortie à la fin de l'année. La note décrit les éléments clés d'une économie verte, et donne des indications pratiques aux parlements sur la manière d'opérer la transition de la pollution et du gaspillage des ressources à des modes de production et de consommation plus respectueux de l'environnement.

Renforcer l'action parlementaire sur le commerce

La Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est une initiative conjointe de l'UIP et du Parlement européen qui a pour but d'amener les parlementaires à contribuer aux travaux de l'OMC, d'en améliorer la transparence, de lui demander des comptes et de rendre les bénéfices du commerce mondial accessibles à tous.

Le Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC a pris plusieurs décisions en 2018 pour améliorer le travail de la Conférence et en accroître le retentissement sur l'OMC, telles que l'organisation d'ateliers d'information pour les parlementaires à travers le monde et la conclusion de solides partenariats avec d'autres acteurs, notamment des milieux universitaires, de la société civile et du monde des entreprises.

Lors de la Conférence de 2018, plus de 250 délégués ont plaidé pour une modernisation de l'OMC qui en accroisse l'efficacité et en raffermisse la légitimité. Ils ont réitéré leur attachement à un système commercial international équitable, fondé sur le libre-échange comme moyen de stimuler la croissance économique mondiale et un développement économique durable, de créer des emplois et d'assurer la prospérité de tous.

La Conférence a demandé que soient prises d'urgence des mesures pour sortir de l'impasse l'Organe de règlement des différends, renforcer le système commercial multilatéral et définir des stratégies plus concrètes pour relever le niveau des normes au plan mondial par des efforts concertés de lutte contre la pauvreté, la faim et la malnutrition dans le monde.

« Je demeure convaincue que le système commercial multilatéral et l'OMC sortiront plus forts que jamais (des difficultés actuelles), et que de nouvelles perspectives vont s'ouvrir qui auront d'importantes retombées positives sur la vie des populations que nous représentons. Mais cela ne se fera pas par magie. Nous devons redoubler d'efforts, encourager l'imagination et l'innovation et nous servir de notre sens aigu des responsabilités pour soutenir le commerce mondial et veiller à ce que nos objectifs de développement durable soient atteints. »

Margaret Mensah-Williams
Présidente de la Conférence parlementaire
sur l'OMC pour l'UIP

P20

A la faveur du Sommet des Chefs d'Etat du G20 en novembre, l'UIP et le Congrès national argentin ont rassemblé les présidents des parlements et d'autres parlementaires des 20 premières économies du monde. Les présidents de parlement se sont engagés à travailler ensemble pour relever des défis tels que l'avenir du travail, le financement du développement, la lutte contre la corruption, l'autonomisation des femmes et des jeunes, l'éducation, et la remise à l'honneur du multilatéralisme. La présence des présidents de parlement est importante à ce niveau pour réduire l'écart entre la gouvernance du G20 et l'établissement de priorités nationales dans les parlements.

►► L'année à venir

Les préparatifs de la Cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement en 2020 ont déjà commencé. La conférence précisera les actions à mener pour relever les grands défis lancés à la communauté mondiale et apporter à la gouvernance mondiale une dimension parlementaire plus sensible encore. Dans le cadre de ses travaux, la Commission UIP des Affaires des Nations Unies prévoit de dialoguer avec les parlements pour évaluer dans quelle mesure ils ont intériorisé leurs relations avec les Nations Unies et s'attachent en particulier à traduire les engagements pris au plan mondial en réalités nationales.

Face aux risques auxquels sont exposés l'OMC et le système commercial mondial, l'UIP et le Parlement européen organiseront ensemble une série d'ateliers régionaux et nationaux pour donner aux parlementaires les moyens de traiter efficacement des questions relatives au commerce.

Devenir une organisation universelle

Membres (178)

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bolivie (Etat plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Estonie, Eswatini, Ethiopie, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Marshall, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (Etats fédérés de), Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Palestine, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Saint-Marin, Sainte-Lucie, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

Membres associés (12)

Assemblée interparlementaire des nations membres de la Communauté des Etats indépendants (AIP CEI), Assemblée législative est-africaine, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Assemblée parlementaire pour la coopération économique de la Mer noire, Comité interparlementaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), Parlement andin, Parlement arabe, Parlement centraméricain (PARLACEN), Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), Parlement européen et Parlement latino-américain (PARLATINO).

Association des Secrétaires généraux des Parlements

L'Association des Secrétaires généraux des Parlements (ASGP) réunit les Secrétaires généraux et d'autres hauts fonctionnaires responsables des services parlementaires. Elle étudie le droit parlementaire, les procédures, pratiques et méthodes de travail des différents parlements et propose des améliorations et des mesures propres à instaurer une coopération entre les services des divers parlements. Il s'agit d'un organe consultatif de l'UIP: le Président de l'ASGP rend compte chaque année des activités de l'Association au Comité exécutif de l'UIP. L'ASGP assiste l'UIP sur des sujets relevant de la compétence de l'Association. Les études de l'UIP sur le droit et les pratiques parlementaires donnent lieu à des échanges de routine avec l'ASGP qui y apporte son concours.

Sous la présidence de M. Philippe Schwab, Secrétaire général du Conseil national suisse, l'ASGP a collaboré étroitement avec l'UIP en 2018.

Les Secrétaires généraux ont aidé à définir les contours du [Centre pour l'innovation au parlement](#) et ont pris des initiatives en offrant d'héberger des hubs régionaux et de soutenir financièrement le Centre. L'ASGP a maintenant un statut officiel d'observateur au Comité de pilotage qui dispense des conseils stratégiques au Centre sur les moyens de favoriser l'innovation au parlement.

Les Secrétaires généraux ont aussi contribué à ce que les [Principes communs en matière d'assistance aux parlements](#) soient plus largement utilisés et appliqués grâce à leur participation à une table ronde dont l'objet était d'examiner à un micro-niveau le principe d'appropriation par les parlements de leur propre développement, ainsi qu'à l'élaboration d'un Guide destiné à renforcer l'opérationnalisation des Principes communs.

L'UIP et l'ASGP ont organisé conjointement un atelier sur le contrôle parlementaire à la 139^e Assemblée, en octobre 2018. Parlementaires et Secrétaires généraux se sont servis des questions posées dans le nouveau projet d'outil d'auto-évaluation pour cerner les difficultés que rencontrent les parlements lorsqu'ils veulent demander des comptes au gouvernement et la façon dont ils ont cherché à les surmonter.

Si les membres de l'ASGP ont régulièrement apporté leur aide à de nombreux projets de renforcement des capacités exécutés par l'UIP en 2018, ils ont aussi prêté leur concours aux recherches de l'UIP sur les mesures propres à combattre la violence à l'égard des femmes au parlement.

Mobilisation des ressources: d'où proviennent les fonds de l'UIP?

L'action de l'UIP en faveur de la paix, de la démocratie et du développement durable est financée principalement par ses Membres et Membres associés. L'Organisation reçoit également un volume croissant de contributions volontaires de gouvernements, d'agences de développement, d'organismes des Nations Unies et de fondations.

Plusieurs accords de financement pluriannuels engageant des donateurs étaient en vigueur en 2018. Ces donateurs sont notamment l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, le Ministère canadien des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, Worldwide

Support for Development et les gouvernements de l'Angola, de la Chine, des Emirats arabes unis et de la Micronésie. Les partenariats avec le système des Nations Unies, en particulier avec le PNUD et l'OMS, soutiennent un certain nombre de programmes nationaux. La République de Corée a continué d'apporter son aide à l'UIP en détachant auprès d'elle des chercheurs de haut niveau.

L'UIP reste déterminée à attirer davantage de contributions volontaires pour pouvoir atteindre les objectifs de sa Stratégie.

Nombre record de réunions spécialisées de l'UIP en 2018

[155^e session du Comité des droits de l'homme des parlementaires](#)

25 jan-2 fév 2018 / Genève, Suisse

[Audition parlementaire annuelle 2018 aux Nations Unies](#)

22-23 fév 2018 / New York, États-Unis d'Amérique

[Réunion parlementaire à la 62^e session de la Commission de la condition de la femme: Les parlements au service des femmes et des filles en milieu rural](#)

13-14 mar 2018 / New York, États-Unis d'Amérique

[Deuxième Table ronde sur les Principes communs en matière d'assistance aux parlements – Des parlements dynamiques: stimuler l'auto-développement](#)

29 mar 2018 / Genève, Suisse

[41^e session du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC](#)

24-25 avr 2018 / Bruxelles, Belgique

[12^e Sommet des Présidentes de parlement](#)

25-26 avr 2018 / Cochabamba, Bolivie

[Séminaire régional sur le thème «Coopération parlementaire en faveur du développement durable: combattre la pauvreté et promouvoir les services de santé»](#)

24-25 mai 2018 / Belgrade, Serbie

[Séance d'information technique sur «Le rôle des parlementaires pour réaliser les objectifs indissociables de couverture sanitaire universelle et de sécurité sanitaire mondiale»](#)

25 mai 2018 / Genève, Suisse

[Séminaire d'information sur la structure et le fonctionnement de l'Union interparlementaire \(pour participants francophones\)](#)

19-22 juin 2018 / Genève, Suisse

[Troisième Sommet des Présidents de parlement d'Asie du Sud sur la mise en œuvre des ODD](#)

11-12 juil 2018 / Colombo, Sri Lanka

[Événements parlementaires à l'occasion du Forum politique de haut niveau sur le développement durable de 2018](#)

16-18 juil 2018 / New York, États-Unis d'Amérique

[Séminaire interrégional sur le renforcement des capacités parlementaires et la poursuite de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable: La mise en œuvre des ODD par la coopération parlementaire Sud-Sud](#)

10-12 sep 2018 / Beijing, Chine

[Séminaire régional sur les Objectifs de développement durable et l'égalité des sexes pour les Parlements du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord](#)

18-20 sep 2018 / Alexandrie, Égypte

[Deuxième Séminaire régional sur la mise en œuvre des ODD pour les Parlements d'Amérique latine et des Caraïbes](#)

28-29 sep 2018 / Panama, Panama

[La nouvelle vague de populisme dans les Amériques: avancée ou recul pour les communautés autochtones? Un événement de la Semaine de la démocratie de Genève](#)

4 oct 2018 / Genève, Suisse

[42^e session du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC à l'occasion du Forum public annuel de l'OMC](#)

5 oct 2018 / Genève, Suisse



[Séminaire régional sur la mise en œuvre des ODD pour les Parlements de l'Assemblée interparlementaire des Etats membres de la Communauté des Etats indépendants](#)

18 oct 2018 / Saint-Petersbourg, Fédération de Russie

[Atelier sur le rôle des parlementaires dans la mise en oeuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes \(CEDEF\)](#)

19 oct 2018 / Genève, Suisse

[Atelier parlementaire et activités dans le contexte du Forum mondial de l'investissement 2018](#)

22-24 oct 2018 / Genève, Suisse

[Réunion parlementaire lors du Sommet G20](#)

31 oct-2 nov 2018 / Buenos Aires, Argentine

[Séminaire régional sur les changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe à l'intention des Parlements des Caraïbes](#)

5-6 nov 2018 / Paramaribo, Suriname

[Acteurs essentiels et partenariats pour pérenniser la paix: Un événement de la Semaine de la paix de Genève](#)

8 nov 2018 / Genève, Suisse

[Dialogue interconfessionnel pour la prévention et le règlement des conflits: Etudes de cas et bonnes pratiques: Un événement de la Semaine de la paix de Genève](#)

9 nov 2018 / Genève, Suisse

[Séminaire sur la mise en oeuvre des ODD à l'intention des parlements du Groupe géopolitique des Douze Plus de l'UIP et des parlements d'Asie de l'Est](#)

20-22 nov 2018 / Jerusalem, Israël

[2^e session du Forum des Nations Unies sur les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit](#)

22-23 nov 2018 / Genève, Suisse

[Séminaire régional de suivi sur la contribution des parlements à la lutte contre la traite et le travail des enfants à l'occasion de la session parlementaire de la CEDEAO](#)

23-24 nov 2018 / Abuja, Nigeria

[Conférence mondiale 2018 sur l'e-Parlement](#)

3-5 déc 2018 / Genève, Suisse

[Conférence parlementaire sur les migrations en prévision de l'adoption du Pacte mondial sur les migrations](#)

6-7 déc 2018 / Rabat, Maroc

[Session de la Conférence parlementaire sur l'OMC](#)

6-7 déc 2018 / Genève, Suisse

[43^e session du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC à l'occasion la session annuelle de l'OMC](#)

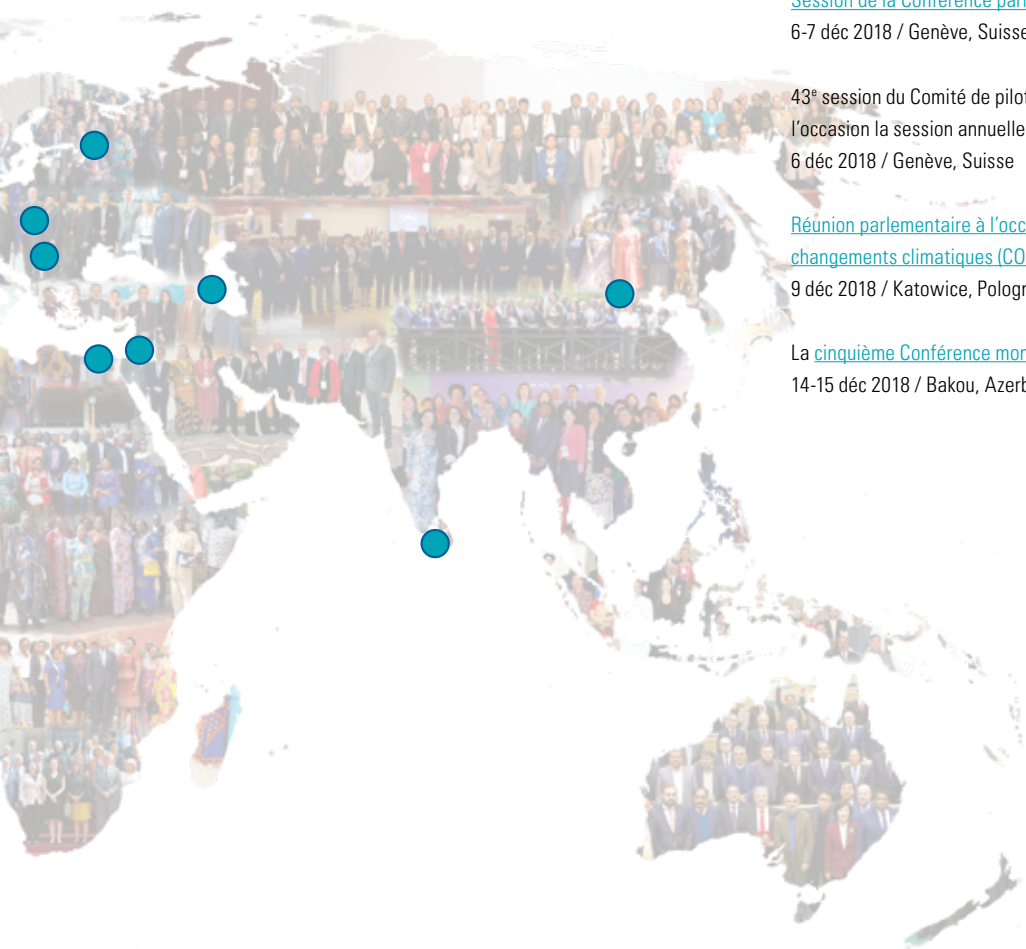
6 déc 2018 / Genève, Suisse

[Réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques \(COP24\)](#)

9 déc 2018 / Katowice, Pologne

[La cinquième Conférence mondiale des jeunes parlementaires](#)

14-15 déc 2018 / Bakou, Azerbaïdjan



Résultats financiers

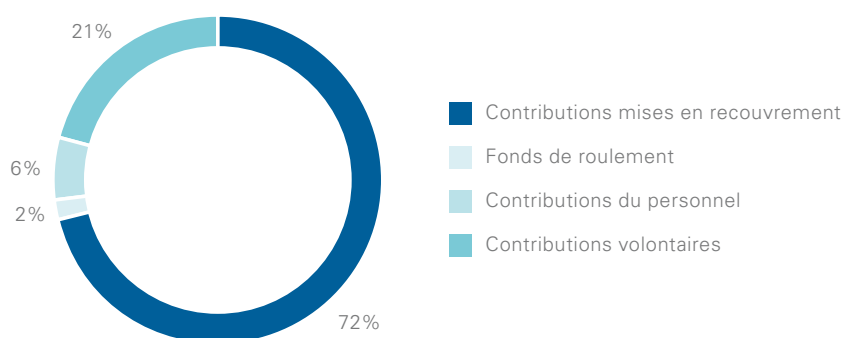
Financement

L'UIP est financée principalement par les contributions annuelles des Parlements membres. Les autres sources de recettes sont les contributions du personnel, les commissions prélevées sur les dépenses d'appui aux programmes, les intérêts, les revenus des placements et le produit de la location de salles. Conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), l'UIP ne comptabilise plus dans l'état des résultats financiers l'élément «Contributions du personnel» comme recette ou comme dépense mais l'utilise à des fins budgétaires.

Par ailleurs, l'UIP sollicite de donateurs bilatéraux et multilatéraux des contributions volontaires qui servent à financer des projets et activités de coopération technique. On trouvera ci-dessous un tableau récapitulatif de ces recettes en 2018 (qui inclut les contributions du personnel à des fins de comparaison de dépenses).

Recettes de l'UIP par source (base budgétaire)

	CHF (Francs suisses)	%
Contributions mises en recouvrement	10 515 200	72%
Fonds de roulement	237 000	2%
Contributions du personnel	953 671	6%
Contributions volontaires	3 014 508	21%
Intérêts et autres recettes	-79 579	-1%
Total des recettes	14 640 801	

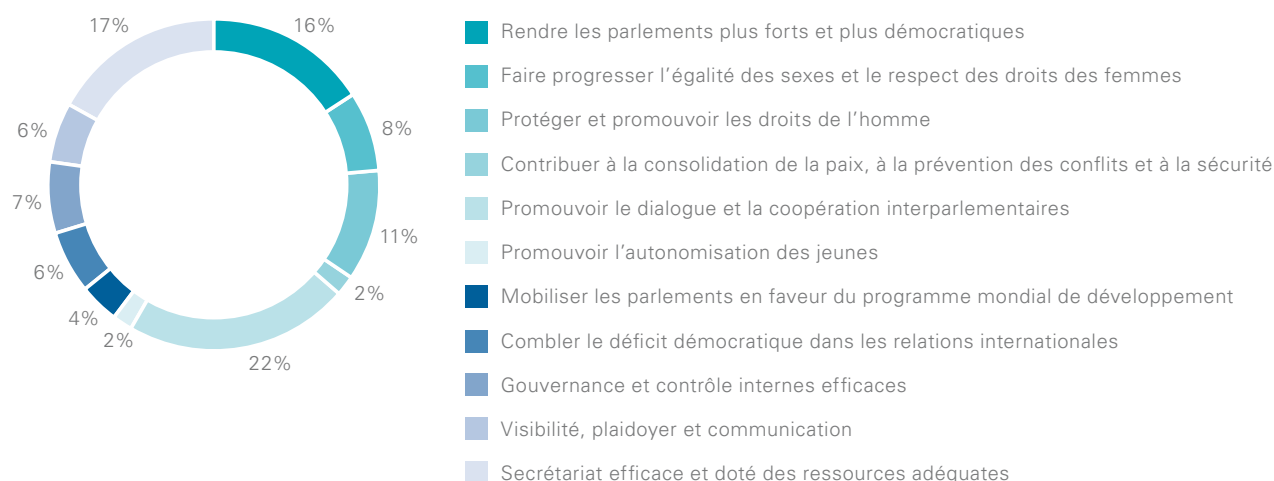


Dépenses

Les dépenses de l'UIP sont affectées à la réalisation des objectifs stratégiques de l'Organisation. On trouvera dans le tableau suivant la ventilation de ces dépenses par objectif stratégique (les contributions du personnel y figurent à des fins de comparaison).

Dépenses de l'UIP par objectif stratégique (base budgétaire)

	CHF (Francs suisses)	%
Rendre les parlements plus forts et plus démocratiques	2 355 912	16%
Faire progresser l'égalité des sexes et le respect des droits des femmes	1 242 100	8%
Protéger et promouvoir les droits de l'homme	1 553 726	11%
Contribuer à la consolidation de la paix, à la prévention des conflits et à la sécurité	272 699	2%
Promouvoir le dialogue et la coopération interparlementaires	3 318 091	22%
Promouvoir l'autonomisation des jeunes	224 405	2%
Mobiliser les parlements en faveur du programme mondial de développement	644 595	4%
Comblers le déficit démocratique dans les relations internationales	898 119	6%
Gouvernance et contrôle internes efficaces	993 207	7%
Visibilité, plaidoyer et communication	910 119	6%
Intégration du genre et approche fondée sur les droits	549	0%
Secrétariat efficace et doté des ressources adéquates	2 444 700	17%
Autres charges et suppression	-111 031	-1%
Total des dépenses	14 747 192	



Etats financiers

Les états financiers consolidés de l'UIP et de sa caisse de prévoyance résiduelle pour 2018 sont établis conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) selon une comptabilité d'exercice pour une organisation dont on peut supposer qu'elle continuera à fonctionner dans un avenir prévisible. Ils sont contrôlés chaque année par le vérificateur extérieur des comptes mandaté par le Comité exécutif. Le vérificateur extérieur des comptes, qui fait partie d'un organisme national du type de la Cour des comptes, vient actuellement du Contrôle fédéral des finances de la Confédération suisse.

C'est le septième exercice pour lequel les états financiers de l'UIP et de sa caisse de prévoyance résiduelle sont regroupés et établis en conformité avec les Normes IPSAS.

De plus amples informations sur les finances de l'UIP, notamment sur ses états financiers et ses budgets consolidés annuels, sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.ipu.org/fr/luip-en-bref/structure/secretariat/budget-et-finances>.

Union interparlementaire et caisse de prévoyance fermée

Etat de la situation financière au 31 décembre 2018 en CHF (Francs suisses)

	2018	2017 montants retraités
Actifs		
Actifs courants		
Encaisse	13 658	7 377
Liquidités sur comptes courants	4 080 445	5 734 320
Liquidités détenues par le gestionnaire du fonds de placement	335 638	344 217
Dépôts à terme et comptes d'épargne	4 738 877	4 738 777
Total des liquidités et équivalents	9 168 618	10 824 691
Compte des sommes à recevoir		
- des Membres	872 329	965 983
- des donateurs	403 100	161 443
- Remboursements d'impôts	75 207	37 334
- Autres	53 045	5 761
Sous-total des comptes à recevoir	1 403 682	1 170 520
Placements	7 243 100	8 567 896
Autres actifs courants	180 100	273 787
Sous-total des actifs courants	17 995 500	20 836 895
Actifs non courants		
Actifs immobilisés		
- Bâtiment et terrain	8 237 189	8 255 438
- Mobilier	24 298	24 782
- Equipement général	59 033	60 317
- Matériel informatique	79 268	73 993
- Véhicules	10 675	16 775
	8 410 464	8 431 304
Actifs incorporels	246 787	68 021
Sous-total des actifs non courants	8 657 251	8 499 326
Total de l'actif	26 652 751	29 336 221

Passif

Compte des sommes à payer et des charges à payer	217 062	429 956
Avances de Membres	337 639	227 124
Recettes comptabilisées d'avance	1 554 798	2 677 682
Emprunts	189 600	189 600
Total du passif courant	2 299 099	3 524 363
Emprunts à long terme	5 120 998	5 248 065
Caisse de prévoyance fermée	12 306 973	12 625 046
Autres avantages des employés	1 517 019	1 395 194
Total du passif non courant	18 944 990	19 268 305
Total du passif	21 244 089	22 792 668

Actif net

Fonds réservés	431 683	434 251
Gain/perte actuarielle comptabilisée dans les actifs nets	-3 787 393	-3 259 247
Solde accumulé (Fonds de roulement après contribution)	8 764 378	9 368 551
Actif net	5 408 668	6 543 555

Publications de 2018

Bulletins thématiques

- [Sexisme, harcèlement et violence à l'égard des femmes dans les parlements d'Europe](#)
- [Tendances mondiales en matière de législation et de litiges relatifs aux changements climatiques : aperçu 2018](#)

Guides

- [Good practices in nationality laws for the prevention and reduction of statelessness](#) (en anglais seulement)
- [La liberté d'expression des parlements et des parlementaires : importance et périmètre de la protection](#)
- [Guide pour la protection internationale des réfugiés et le renforcement des systèmes d'asile nationaux](#)

Rapports

- [La représentation des jeunes dans les parlements nationaux 2018](#)
- [Rapport mondial 2018 sur l'e-Parlement](#)
- [Les femmes au parlement en 2017 : Regard sur l'année écoulée](#)
- [Rapport annuel d'activités de l'Union interparlementaire : 2017](#)

Infographies

- [Représentation des jeunes dans les parlements en 2018](#)
- [Violations des droits de l'homme des parlementaires – 2018](#)

Collections de l'UIP

L'UIP a six collections essentiellement destinées aux parlementaires et aux décideurs politiques. Toutes les publications sont disponibles [ici](#).

Les **bulletins thématiques** sont conçus pour sensibiliser à une question particulière. Ils établissent un état des lieux à l'aide de statistiques, de tableaux, de graphiques, de faits et de chiffres.

Les parlementaires ayant pour fonction de préparer des lois et des politiques, les **guides** à leur usage sont conçus pour leur donner une connaissance approfondie d'un sujet. Ils contiennent des informations de base, des conseils de mise en œuvre et des exemples d'autres pays, définissent les concepts clés et exposent les bonnes pratiques.

Les **outils** permettent aux parlements d'évaluer ce qu'ils ont, ce qui leur manque et les mesures à prendre dans un domaine donné.

Les **rapports** traitent généralement en détail d'un sujet stratégique et exposent les progrès et les reculs enregistrés. Ils fournissent des données nouvelles et paraissent une fois par an ou de manière périodique.

Les **publications de référence** sont destinées à guider l'aide au développement des parlements.

Les **infographies** se présentent généralement sous forme de cartes et visent à mettre en lumière et à illustrer un thème particulier.

Copyright © Union interparlementaire, 2019

La reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est autorisée à des fins strictement personnelles et non commerciales, moyennant mention des indications de copyright et de source, et sans aucune modification. Il est toutefois demandé d'informer l'Union interparlementaire de toute utilisation du contenu de la publication.

ISSN 2410-6763

Original: Anglais
Maquette et mise en pages : Philippe Boisson
Imprimé en France par Courand et Associés



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

T +41 22 919 41 50

F +41 22 919 41 60

E postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Genève – Suisse

Suivez-nous sur [ipu.org](https://www.ipu.org) et

